

BERNARD MONTAGNES O.P., *Les premiers déboires du Père Lagrange avec la censure des publications*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 70, (2000), pp. 445-481.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LES PREMIERS DÉBOIRES DU PÈRE LAGRANGE AVEC LA CENSURE DES PUBLICATIONS

PAR
BERNARD MONTAGNES, OP

Les contestations et controverses des années 1890 en France au sujet de la vérité historique de la Bible n'allaient pas tarder à dégénérer en une véritable crise biblique. Le Père Lagrange, dans ses *Souvenirs personnels*, rédigés en 1926, en expose ainsi les composantes¹:

Dans son *Enseignement biblique*, M. Loisy attaquait assez vivement l'authenticité du Pentateuque. Plusieurs de ses affirmations, et ses insinuations plus encore, inquiétaient l'opinion. Mgr d'Hulst intervint dans l'intention manifeste de lui rendre service, sans le comprendre assez exactement. Son article dans *le Correspondant* du 25 janvier 1893 avait les apparences, évitées par M. Loisy, d'un système cohérent, qui paraissait peu conciliable avec la thèse traditionnelle de l'inerrance des Livres saints.

Pressé de prononcer une condamnation, Léon XIII s'y refusa, mais il développa la doctrine traditionnelle dans la célèbre encyclique *Providentissimus Deus* (18 novembre 1893), aussitôt publiée dans la *Revue biblique* (janvier 1894), et suivie non point d'un acte particulier de soumission, puisque la *Revue* ne se sentait nullement atteinte, mais d'une exhortation à entrer dans les vues du souverain pontife².

¹ *Le Père Lagrange au service de la Bible, Souvenirs personnels*, Paris, 1967, p. 52-53.

² Déjà en 1905: «C'est à la suite de ces controverses que le pape Léon XIII a parlé. La *Revue biblique* n'avait point à faire une soumission obséquieuse et développée comme si elle avait été visée en mauvaise part par l'encyclique. [...] L'encyclique nous arriva à Jérusalem en décembre: nous n'eûmes que le temps de donner l'ordre d'imprimer la traduction française de *l'Univers*, que nous fîmes suivre d'une courte adhésion, non point résignée, mais joyeuse.» M.-J. Lagrange, *Éclaircissement sur la Méthode Historique, à propos d'un livre du R.P. Delattre, S.J.*, Paris, 1905, p. 5.

Tout au moins est-ce le témoignage d'un observateur contemporain de ce que Mgr d'Hulst dénomma, pour faire bref, d'une appellation promise à la célébrité, la question biblique³. Or la question biblique semble étonnamment absente en 1893 de la *Revue biblique*, qui en était alors à sa deuxième année. Il n'est pas sans importance de découvrir comment le Père Lagrange voulait intervenir dans le débat, au moment où celui-ci était le plus vif, mais aussi comment la censure exercée par les autorités romaines de l'Ordre l'en a écarté⁴.

Un premier incident en 1891

Dès 1891, pour un texte⁵ à paraître dans *Il Rosario, Memorie domenicane*, que le P. Granello⁶ avait sollicité du P. Lagrange, le fondateur de l'École biblique a commencé de se heurter à des censeurs tatillons. Et encore, à ce moment-là, n'était-il pas assujéti à un règlement exceptionnel de contrôle comme il le sera par la suite. À vrai dire, en 1891, le couperet ne tombe pas de la part de quelque

³ Maurice d'Hulst, «La question biblique», dans *Le Correspondant* N.S. 134 (1893) 201-251. Sur la controverse qui s'ensuivit, voir Alfred Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, t. 2 (Paris, 1914), chapitre XXI, p. 129-180. Sur Mgr d'Hulst (1841-1896), premier recteur de l'Institut catholique de Paris, voir Claude Bressolette, «Hulst», dans *DMR, Les sciences religieuses*, Paris, 1996, p. 335-336.

⁴ Suivant les constitutions de l'Ordre (*Constitutiones fratrum Ordinis Praedicatorum*, Paris, 1871, Declaratio IX: De libris imprimendis, § 1152-1156), les écrits de n'importe quel frère destinés à l'impression devaient être examinés et approuvés par deux censeurs. Chaque province, au chapitre provincial, devait instituer des examinateurs officiellement mandatés pour le contrôle des publications. Comme le couvent Saint-Étienne de Jérusalem n'appartenait à aucune province, la censure de la *Revue biblique* à ses débuts s'effectuait à Paris, où se trouvaient le secrétaire de rédaction ainsi que l'éditeur. Pour sa propre gouverne, le Père Lagrange estimait nécessaire de soumettre ses textes au jugement de théologiens qualifiés comme ceux de Fribourg, de Paris ou de Rome. Durant les premières années de l'École biblique rien de cela ne fait l'objet d'un règlement précis mais demeure encore laissé à l'improvisation.

⁵ Texte disparu sans laisser d'autre trace que la mention dans les deux lettres citées un peu plus bas.

⁶ Thomas-Marie Granello, O.P., de la province de Lombardie, était alors directeur de la revue (publiée à Rome) *Il Rosario, Memorie domenicane*, en même temps que second compagnon du commissaire du Saint-Office. Il deviendra commissaire du Saint-Office et archevêque titulaire de Séleucie en 1897, jusqu'à sa mort en 1911. Voir I. Taurisano, *Hierarchia Ordinis Praedicatorum*, Rome, 1916, p. 78, n° 41.

réviseur dominicain, mais bien de l'autorité religieuse habilitée à délivrer ou à refuser l'imprimatur: à Rome, en l'occurrence, celle du maître du Sacré Palais, alors le Père Raphaël Pierotti, ancien régent du collège Saint-Thomas à la Minerve⁷.

Comme l'explique le Père Lagrange, le 27 octobre 1891, à son correspondant parisien attitré, le Père Xavier Faucher⁸, en passe de devenir le premier secrétaire de rédaction de la future *Revue biblique*: «J'avais fait pour le Père Granello un article de compte rendu sur l'ouvrage Gonzalez⁹, m'abstenant de toute appréciation; il était déjà imprimé; le maître du Sacré Palais a refusé l'imprimatur; il me taxe de germanisant... et la *triplice*¹⁰?» De ce refus, le Père Granello avait averti Lagrange par une lettre datée de Sainte-Sabine à Rome, le 11 octobre précédent: «Votre article n'a pas l'approbation du maître du Sacré Palais, qui ne veut prendre d'aucune manière la responsabilité des idées du cardinal Gonzalez.» Tout en encourageant, de manière amicale et même affectueuse, le Père Lagrange à étudier la Bible, Granello le met cependant en garde: «N'imitiez pas les Allemands qui s'arrêtent à la surface et à la lettre et ne parviennent pas à goûter l'esprit de la Parole de Dieu¹¹.»

Le refus que le Père Lagrange venait d'essuyer ne le condamnait nullement à garder le silence sur les questions disputées, esti-

⁷ Raphaël Pierotti, O.P. de la province Romaine, commissaire du Saint-Office de 1887 à 1896, cardinal en 1896, † 1905. *Hierarchia O.P.*, p. 63, n° 85.

⁸ Xavier Faucher, O.P. (1843-1930), de la province de Lyon, résidant à Paris. Ami du P. Matthieu Lecomte, fondateur de la maison Saint-Étienne de Jérusalem, et par dévouement pour l'oeuvre de celui-ci, il s'était mis au service du P. Lagrange et de l'École biblique et devint le premier secrétaire de rédaction de la *Revue biblique*.

⁹ «Au moment où la *Revue biblique* a été fondée, il y avait comme une nécessité généralement reconnue, en particulier par l'illustre cardinal Gonzalez, d'entrer dans de nouvelles voies, de conserver fermement le dogme chrétien et de lui assurer cependant de nouvelles conquêtes. Progrès dans la philologie et l'histoire, sans abandonner la chaîne de la tradition.» Lagrange à Cormier, 2 janvier 1913 (*Exégèse et obéissance*, n° 267, p. 400). — L'espagnol Zéfirin Gonzalez, O.P. (1831-1894), théologien célèbre, a été l'un des artisans du renouveau du thomisme au XIXe siècle. Archevêque de Séville (1883), cardinal (1884), archevêque de Tolède et primat d'Espagne (1885), après avoir renoncé à toute charge, il était intervenu dans les discussions du moment en publiant *La Biblia y la Ciencia* (1891).

¹⁰ Allusion humoristique à la Triple-Alliance conclue en 1881 par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie: en dépit de l'accord politique entre les deux pays, la science allemande ne trouvait pas grâce aux yeux de l'italien Pierotti.

¹¹ Granello à Lagrange, 11 octobre 1891: ASEJ, fonds Lagrange. Lagrange à Xavier Faucher, 27 octobre 1891: ADP, fonds Faucher (référence donnée une fois pour toutes s'agissant des lettres adressées à Xavier Faucher).

mait-il, ni à s'écarter des idées du cardinal Gonzalez. Qu'on en juge par l'avant-propos¹² du premier numéro de la *Revue biblique*, sorti des presses à la fin de 1891¹³:

La *Revue* devra traiter de tous les sujets déjà agités et provoquer des questions nouvelles. Au premier rang il faut placer la controverse biblique, avec le caractère spécial qu'elle a pris de nos jours, où elle n'est plus seulement une dispute sur des textes dont l'autorité est reconnue, mais un procès fait aux textes. (p. 5)

Dans quel esprit seront traitées ces matières¹⁴? [...] La *Revue* sera traitée dans un esprit catholique et dans un esprit scientifique. Je ne saurais mieux faire, pour développer cette réponse, que de reproduire ici de longues citations tirées d'un ouvrage récent du cardinal Gonzalez. L'illustre prince de l'Église [...] vient de tourner vers les questions bibliques son esprit vigoureux et net. [Suivent quatre pages de citations en faveur de ce que le cardinal nomme «une exégèse biblico-scientifique», une «méthode scientifico-exégétique», qui doit montrer «qu'entre l'interprétation authentique et dogmatique du texte et les affirmations prouvées de la science, il n'existe aucune contradiction», car le vrai ne peut pas contredire le vrai, ce qui n'est pas un expédient concordiste mais un principe épistémologique.] Nous n'avons pas voulu interrompre par nos réflexions la suite des idées de ce remarquable prologue. Nous n'avons pas non plus à y ajouter.

Autrement dit, plutôt que de suivre le thomisme fermé du maître du Sacré Palais, le Père Lagrange préfère s'inspirer du thomisme ouvert du cardinal espagnol. L'interdiction portée par Pirotti n'avait été qu'un coup pour rien¹⁵.

¹² *RB* 1 (1892) 1-16 (texte cité p. 11-16). Cet avant-propos a été publié aussi en brochure séparée.

¹³ L'imprimatur donné par l'archevêché de Paris date du 18 décembre 1891: *RB* 1 (1892) 160. Le premier numéro de la *Revue biblique* est parvenu à Jérusalem le 30 décembre suivant. L'avant-propos avait été rédigé par le P. Lagrange durant l'été et envoyé au secrétaire de rédaction le 23 septembre. «Je vous envoie un programme à placer en tête du premier numéro, avec le titre *Avant-propos*; je crois qu'il vaut mieux ne pas le signer [...]. Veuillez lire ce prologue et le faire examiner par un Père de Paris. J'autorise le P. Ollivier, ou de préférence vous-même, à y faire des retouches de style; cela a été fait un peu vite.» Lagrange à Xavier Faucher, 23 septembre 1891.

¹⁴ Matières dans l'énumération desquelles (p. 10), on notera que la controverse vient en premier.

¹⁵ Le P. Lagrange n'a pas été absent de la revue italienne, qui a publié, en 1891, la traduction italienne de la leçon inaugurale de l'École biblique, intitulée *Sulla Sacra Scrittura: Il Rosario* 8 (1891) 65-69, 138-147.

L'article de 1893 sur "Histoire et révélation"

Les problèmes plus sérieux allaient venir de la publication, à partir de 1892, de la *Revue biblique*. Celle-ci n'était pas sans provoquer d'appréhension du côté des autorités romaines de l'Ordre, tant en ce qui provenait de collaborateurs non dominicains¹⁶ qu'en ce que pouvait écrire le Père Lagrange lui-même. C'est ainsi qu'un article rédigé par lui à Jérusalem vers la fin de 1892¹⁷ et envoyé au secrétaire de rédaction à Paris dans les premiers jours de 1893 allait faire l'objet d'une série de va-et-vient durant une bonne partie de l'année avant de disparaître définitivement¹⁸. Si bien que, sans les bribes de renseignements que fournissent les correspondances échangées à cette occasion, nous ignorerions tout de l'incident et nous serions en droit de nous étonner que la *Revue biblique*, en dépit de la promesse de traiter de la controverse biblique, ait été tout à fait absente du débat sur la fameuse question biblique qui précéda la publication de l'encyclique *Providentissimus Deus*. Or, dès avant l'intervention publique de Mgr d'Hulst dans *le Correspondant* du 25 janvier 1893, mais dans le contexte commun des discussions qui contestaient, au nom de la science historique, la valeur de vérité révélée des écrits bibliques, le Père Lagrange avait voulu entrer dans le débat par un article intitulé «Histoire et révélation»¹⁹. Quelques mois plus tard, ce document sera appelé «un article sur la question biblique²⁰». Que sait-on du contenu?

* * *

¹⁶ Comment contrôlerait-on les contributions des collaborateurs étrangers à l'Ordre? Cormier, alors assistant de Me Frühwirth, posait la question à Lagrange le 15 décembre 1891, sans toutefois le prendre de haut. «Pour moi, qui ne suis qu'un Scythe, voici quelques réflexions qui me viennent. [...] Je ne sais si ce que je vous dis est de travers. En tout cas cela n'engage que moi, et vous reconnaîtrez, jusque dans mes divagations, le témoignage de ma bonne volonté.» AGOP V, 181 (référence donnée une fois pour toutes s'agissant des lettres de Cormier à Lagrange).

¹⁷ Peut-être à la suite d'échanges avec le P. Ambroise Gardeil, O.P., (1859-1931), alors régent des études de la province de France, invité à prêcher à Jérusalem, en septembre 1892, la retraite conventuelle de dix jours. Voir André Duval, «Gardeil», dans *DMR, Les sciences religieuses*, p. 264.

¹⁸ Le texte en est donc inconnu.

¹⁹ C'est sous cette forme que le titre vient sept fois dans la correspondance de 1893, une fois cependant comme «Révélation et histoire» (ce qui ne change rien).

²⁰ Monsabré à Xavier Faucher, 9 juin 1893: «Vous m'aviez annoncé un article en éprouve sur la question biblique». De même Lagrange à Xavier Faucher, 20 octobre: «Mon premier article sur la question biblique.» Lagrange à Xavier Faucher, 8 novembre: «Ma question biblique n° 2.»

Tout d'abord, en annonçant l'envoi à Paris de son texte²¹, le Père Lagrange prévoit qu'il «fera crier» et donc qu'il doit être examiné par le théologien Ambroise Gardeil et par le prédicateur Jacques-Marie Monsabré. Or Gardeil, à titre personnel (puisqu'il ne fait pas partie des examinateurs attirés de la province de France), constate aussitôt «l'innocuité théologique de l'article», qu'il juge «tout à fait au point du progrès des études exégétiques». «Je ne vois rien, conclut-il, qui ne puisse être entendu en bon sens, par conséquent être dit²².» Ce qui permettra au P. Lagrange d'assurer ensuite au maître de l'Ordre Frühwirth²³ que l'article «a été approuvé par le P. Gardeil (de la *Revue thomiste*)».

Sur ces entrefaites paraît l'article de Mgr d'Hulst. Formulé en termes déjà en usage depuis le milieu des années 1880, il campe face-à-face une école rigoureuse, dite étroite, pour qui tout énoncé biblique, étant inspiré, est un enseignement divin absolument vrai, et une école large, qui dissocie l'inspiration intégrale (qu'elle ne conteste pas) de l'inerrance absolue (qu'elle récuse). Pour ce courant-là, l'autorité divine de la bible se borne à ce qui concerne la foi et la morale: le salut des hommes devient le critère de la vérité biblique. «Reste à savoir, ajoutait-il, l'usage qu'on fera de la liberté que cette théorie semble donner à l'exégète²⁴.» Bien que l'article dessine en trompe-l'oeil une position moyenne, les préférences de l'auteur ne font aucun doute et ne manquent pas de susciter la contestation.

Après l'article de Mgr d'Hulst, reconnaît Lagrange, «évidemment il faut rendre compte de ce mouvement: je le ferai», pourvu que le secrétaire de rédaction lui envoie *immédiatement* (le mot est souligné) ce qui paraît à ce sujet dans les revues²⁵. Et d'ajouter: «J'ai bien, par le fait, pris parti par mon article "Révélation et Histoire",

²¹ Lagrange à Xavier Faucher, 8 janvier.

²² Gardeil à Xavier Faucher, samedi [en janvier 1893, ce peut être le 14, le 21 ou le 28].

²³ Lagrange à Frühwirth, 8 mai (appendice, document 2). André Frühwirth, O.P. (1847-1933), de la province d'Empire, que Lagrange avait connu prieur du couvent de Vienne, maître de l'Ordre de 1891 à 1904. *Hierarchia O.P.*, p. 16, n° 75. A. Walz, «Fruewirth», dans *DHGE*, 19, col. 239-241.

²⁴ Voir, en dernier lieu, Francesco Beretta, «De l'inerrance absolue à la vérité salvifique de l'Écriture», dans *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 46 (1999) 461-501.

²⁵ Ainsi, dans la *RB* de 1894, pourra figurer une Revue des revues où seront signalés les articles concernant la question biblique dans *Le Correspondant*, *La Science catholique*, *L'Université catholique*, *Études religieuses*: *RB* 3 (1894) 156-158.

mais cet article est mal fait; je l'avais envoyé en priant de le faire examiner²⁶.» Une quinzaine de jours plus tard, il avoue que son article doit être mis à jour et complété, «pour en faire une sorte de solution des questions proposées par Mgr d'Hulst, avec liberté des rédacteurs»²⁷. L'allusion concerne l'entière liberté que conservent, sous l'inspiration divine, les rédacteurs des écrits bibliques; c'est donc un indice que l'article touchait à la question de l'inspiration. Et aussi à celle de l'inerrance, qui en découle, puisque le P. Cormier²⁸, après lecture attentive, fait observer, à propos d'un alinéa qu'il confesse n'avoir pas bien compris²⁹:

Il faudrait éviter d'admettre dans les Livres saints l'erreur proprement dite [mais plutôt proposer une autre explication]. Sous ce rapport, j'ai goûté ce que vous avez dit, que certains emprunts faits par les auteurs sacrés étaient *connus pour tels* de leur temps: de sorte que ces citations, même si elles renfermaient des inexactitudes, n'étaient pas imputées à l'auteur sacré et ne diminuaient pas son autorité. Mais j'ai moins aimé la petite pointe lancée au P. Brucker³⁰: "N'y a-t-il pas un peu absorption de l'individualité humaine dans l'action divine?"

Quant à la position personnelle du Père Lagrange, proche de celle qui a la faveur de Mgr d'Hulst, elle se manifeste dans les consignes fermes qu'il donne au secrétaire de rédaction³¹. Surveiller la chronique de Semeria³² (à qui vont les préférences du directeur) en ne laissant

²⁶ Lagrange à Xavier Faucher, 25 mars.

²⁷ Lagrange à Xavier Faucher, 11 avril. Le jésuite Brucker combattait une théorie de l'inspiration suivant laquelle Dieu aurait laissé à «ses secrétaires la liberté d'exprimer leurs idées personnelles, imparfaites ou même erronées». Cité par Fr. Beretta, «Monseigneur d'Hulst, les congrès scientifiques internationaux des catholiques et la question biblique», dans *Monseigneur d'Hulst, fondateur de l'Institut catholique de Paris*, sous la direction de Claude Bressolette, Paris, 1998, p. 75-135 (citation p. 120).

²⁸ Hyacinthe-Marie Cormier, O.P. (1832-1916), de la province de Toulouse, ancien prieur provincial de Toulouse, affectionné au Père Lagrange, assistant de Me Frühwirth (1891-1896), procureur général (1896-1904), maître de l'Ordre (1904-1916). *Hierarchia O.P.*, p. 17, n° 76. M.-Albert Genevois, «Cormier», dans *DSp*, 2, col. 2329-2336.

²⁹ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

³⁰ Joseph Brucker, S.J. (1845-1926), qui avait enseigné l'Écriture sainte au scolasticat de Jersey, était alors rédacteur aux *Études*. Voir Jacques Guillet, «Brucker», dans *DMR, Les sciences religieuses*, p. 113-114.

³¹ Lagrange à Xavier Faucher, 7 mai.

³² Giovanni Semeria, barnabite (1867-1931), l'une des personnalités marquantes du renouveau culturel du catholicisme italien, grand propagateur des idées nouvelles, qui deviendra la cible privilégiée du parti des conservateurs. Voir Émile Poulat, *Intégrisme et catholicisme intégral*, Paris, 1969, p. 250-254. Sergio Pagano, «Il "caso Semeria" nei documenti dell'Archivio Segreto Vaticano», dans *Barnabiti Studi* 6 (1989) 7-175.

rien passer de suspect, «car c'est à lui qu'on en veut: on le perdrait, et nous aurions l'air de l'avoir lancé <et lâché>. [...] Ce dernier est excellent, mais il ne faut pas le laisser se compromettre.» Surtout ne pas donner de gages aux opposants conservateurs: «Je vous prie de ne rien insérer dans le sens Magnier-Brucker.» Magnier est de ces auteurs³³, acceptés par Xavier Faucher en 1892, dont «il faut [se] débarrasser».

Je crois que Mgr d'Hulst [...] a exagéré le système large, mais que la vérité n'en est pas loin. Il faudrait hardiment se prononcer pour l'opinion dite large et l'endiguer, la rendre théologique³⁴. Je voudrais le faire, mais je sens que je me briserais. Attendons, mais rien de Magnier!

Lagrange, dans une lettre écrite le lendemain au maître de l'Ordre³⁵ – à qui il explique que son propre article "Histoire et révélation" «ne contient qu'une enquête, avec faveur pour la thèse du Père Lacome³⁶, qui a paru avec l'approbation du Père Monsabré³⁷» – se montre plus réservé encore envers le plaidoyer de Mgr d'Hulst pour l'école large:

³³ «Ne rien insérer de de Moor, Azibert, Le Camus, Magnier [...] il faut s'en débarrasser» ajoute Lagrange en post-scriptum. Aristide Magnier (1829-1906), ancien professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Soissons (1855-1906), était l'une des figures marquantes de l'opposition à l'exégèse critique. Voir François Laplanche, «Magnier», *DMR, Les sciences religieuses*, p. 437-438. Les autres collaborateurs recrutés par Xavier Faucher étaient moins redoutables.

³⁴ Lagrange n'adhère pas à la thèse de l'inspiration restreinte, qu'il croit voir poindre. Voir ci-dessous note 39.

³⁵ Lagrange à Frühwirth, 8 mai (appendice, document 2).

³⁶ Bernard Lacome, O.P. (1856-1947), de la province de France, avait enseigné l'Écriture sainte (1881-1885), puis la théologie dogmatique (1885-1889). Il avait publié «Quelques considérations exégétiques sur le premier chapitre de la Genèse», dans la *Revue de Lille*, 1891, article reproduit en brochure de 102 pages, munie de l'approbation du P. Monsabré, maître en théologie, et du P. Faucillon, ex-provincial, et autorisée de publication par le prieur provincial de France Th. Bourgeois. [Par erreur, Lagrange la dit approuvée par le P. Boulanger.] La brochure, selon l'avant-propos daté de Lille, le 4 août 1891, s'adresse aux exégètes afin de soumettre «la nouveauté de la doctrine» à leur discussion. Lacome y soutient que l'Hexaméron doit s'interpréter selon sa signification littérale, sans y chercher une anticipation des connaissances scientifiques contemporaines, et que Dieu, pour y donner un enseignement religieux, s'est servi de la représentation du monde familière au narrateur, exprimée dans le langage populaire. Lagrange faisait grand cas de cet essai, qu'il allègue à plusieurs reprises, tant dans la *Revue biblique* de 1896: *RB* 5 (1896) 141, 517-518, que dans *La Méthode historique* de 1903, p. 95-99 (troisième conférence), p. 129 (quatrième conférence).

³⁷ «La brochure du P. Lacome a été approuvée par les Pères Monsabré et Boulanger.» Lagrange à Frühwirth, 17 juin (appendice, document 5). Jacques-Marie Monsabré, O.P. (1859-1931) de la province de France, prédicateur de la série sur le dogme à Notre-Dame de Paris, de 1872 à 1890. Raymond Boulanger, O.P. (1840-1913), de la

Je dois dire loyalement à Votre Paternité que je me suis arrêté, non sans défiance de moi-même, à des opinions apparentées à celles que l'on dit *larges*. Je ne crois pas que Mgr d'Hulst ait vraiment raison. Mais je crois que la première marque de respect que nous devons à la Parole de Dieu, c'est de ne pas la torturer ou la faire mépriser par des interprétations forcées, qui viennent de nous, qui sont empreintes d'une subtilité qui sent la finasserie et le besoin d'échapper. Je suis convaincu qu'il faut renoncer à un grand nombre de ces solutions qui n'en sont pas, et les remplacer par une exégèse plus fidèle. De plus, il me paraît digne de notre Ordre de donner une impulsion *théologique* au mouvement commencé, c'est-à-dire de conserver la tradition dogmatique. Il est bien moins dangereux d'innover en exégèse qu'en des matières plus voisines de la foi.

On en apprend un peu plus sur "Histoire et révélation" dans la seconde quinzaine de juin, lorsque le texte ne semble pas recevoir l'approbation des censeurs romains³⁸: «Cet article n'était qu'un exposé des tendances actuelles, et un simple prélude à l'exposé de mes opinions personnelles, article que j'ai prêt à paraître.»

En résumé, l'article "Histoire et révélation" traitait de la vérité de la révélation biblique en fonction des acquis de l'histoire. Il présentait, par le biais de la pensée de deux auteurs, enclins semble-t-il aux nouveautés critiques³⁹, les tendances actuelles. Tout en se faisant le rapporteur des opinions émises par d'autres, Lagrange n'y cachait pas ses préférences pour l'introduction de la critique historique dans l'exégèse biblique, et donc, quoique non sans réserves⁴⁰,

province de France, trois fois prieur provincial (1893-1897), 1905-1909, 1909-1913. Ni Monsabré ni Boulanger n'étaient pas spécialement qualifiés pour juger les nouveautés exégétiques, devant lesquelles ils réagissaient par un refus catégorique.

³⁸ Lagrange à Xavier Faucher, juin 1893 [seconde moitié du mois].

³⁹ Lacombe est sans doute l'un de ces «auteurs catholiques» que Lagrange louait dans "Révélation et histoire" et qu'il se refusait ensuite à condamner (Lagrange à Xavier Faucher, juin 1893). Il estimait regrettable que son opuscule de 1891 soit passé à peu près inaperçu. En 1893, cependant, Lagrange était moins empressé à publier un article de Lacombe dans la *Revue biblique* (voir note 68). Si bien que le nom de celui-ci ne figure dans la revue ni parmi les auteurs d'articles, ni parmi les publications recensées (en dépit de ses *Questions de principes concernant l'exégèse catholique contemporaine*, Paris, 1904).

⁴⁰ Ses réserves ne sont pas explicitées, mais on en soupçonne la teneur par une réflexion faite au passage. Lorsque, dans la revue d'octobre (donc avant l'encyclique) Lagrange recense un auteur qui réservait l'inspiration – distinguée d'une simple assistance – à «quelques paroles dont il est constant par l'Écriture elle-même qu'elles ont été déterminément inspirées ou qui sont essentielles pour l'expression d'un dogme manifesté», il ajoute: «Ici encore, je voudrais bien insister pour une inspiration totale

pour ce que Mgr d'Hulst appelait l'école large. Aussi les objections soulevées par les examinateurs ne manqueront-elles pas, tandis que Lagrange n'aurait pu se rétracter sans condamner les auteurs catholiques qu'il approuvait. De ce fait, le manuscrit allait subir des étapes complexes.

* * *

Lorsque le Père Lagrange l'expédie à Paris, il envisage que l'article puisse paraître au plutôt en avril, c'est-à-dire dans la deuxième livraison de la *Revue biblique*⁴¹, mais seulement, dit-il, «pour combler le vide»⁴². Trois semaines après, il conseille au secrétaire de laisser provisoirement de côté "Histoire et révélation", «si on fait la moindre difficulté pour approuver»⁴³. D'autant qu'il estime son article mal fait⁴⁴.

En avril, l'article est imprimé à l'état d'épreuves⁴⁵, auxquelles le P. Lagrange veut apporter des compléments. En mai, c'est chose faite, mais de nouvelles causes de retard sont survenues entre temps, si bien que "Histoire et révélation", après un détour par Rome, ne pourrait, au mieux, paraître qu'en juillet:

Notre pauvre *Revue biblique* est prise entre l'incurie de l'éditeur et les suspensions de Rome, qui m'ont été intimées en termes très durs. [...] Les instructions qu'on m'envoie de Rome sont si pressantes que j'hésite à faire paraître l'article «Histoire et révélation», à moins qu'il ne soit lu par le P. Monsabré. Sinon, après la correction d'après mes changements (insignifiants) (j'ai renvoyé l'épreuve à Lethielleux), il faudrait envoyer une épreuve au P. général, <en le priant de renvoyer immédiatement.> Nous ne manquerons pas de copie, car j'espère que, cette fois, nous finirons avec Mandonnet et Lamy⁴⁶.

embrassant tout le livre, même les mots, sans engager la responsabilité divine plus qu'il ne faudrait, mais ceci nous entraînerait trop loin.» *RB* 2 (1893) 639. Par où l'on voit que Lagrange n'aura pas de peine à adhérer à *Providentissimus Deus*.

⁴¹ La revue paraissait quatre fois l'an, dans la première quinzaine de chaque trimestre.

⁴² Lagrange à Xavier Faucher, 8 janvier.

⁴³ Lagrange à Xavier Faucher, 30 janvier.

⁴⁴ Lagrange à Xavier Faucher, 25 mars.

⁴⁵ Lagrange à Xavier Faucher, 11 avril: «Il faut que Lethielleux [éditeur de la revue] m'envoie immédiatement "Histoire et révélation" en épreuves; par égard pour ses frais, je tâcherai de ne rien changer à ce qui est imprimé.»

⁴⁶ La livraison d'avril contient le second article de l'un et de l'autre; le premier avait paru dans la livraison de janvier: J.T. Lamy, «L'exégèse en Orient au quatrième siècle», *RB* 3 (1893) 5-25, 161-181: P. Mandonnet, «Fra Ricoldo de Monte-Croce», *ibid.*, 44-61, 182-202.

Désormais la balle est dans le camp de Rome, du moins le Père Lagrange le croit-il, car les épreuves n'y étaient toujours pas arrivées à la fin du mois de mai. Et quand elles y sont parvenues, elles étaient incomplètes, semble-t-il⁴⁷. Aussi, à Jérusalem, le Père Lagrange s'impatiente du temps perdu. L'article sera-t-il revenu à temps pour paraître en juillet?

[Au secrétaire de la revue:] De Rome, on m'a écrit en termes très radoucis. J'attends avec impatience le jugement sur mon article. Ce sera un critérium. Mais le renverra-t-on à temps? En tous cas j'exige absolument de Lethielleux une correction.

[Au maître de l'Ordre:] Le P. Faucher me dit vous avoir envoyé l'article «Histoire et Révélation»: dans le cas où vous le jugeriez apte à passer (la brochure du P. Lacombe a été approuvée par les Pères Monsabré et Boulanger), je vous serais reconnaissant de le renvoyer immédiatement, autrement l'éditeur serait dans l'embarras.

Or, quand la réponse arrive à Paris, les examinateurs demandent de corriger quelques expressions afin de donner à l'article «plus de clarté et d'autorité». Spécialement «le mot *crise*, qui pourrait être mal interprété», doit disparaître. Mais surtout le maître de l'Ordre exprime «paternellement le désir de quelque amélioration» touchant la ligne même de l'article: «Il est bon de tenir compte de ceux qui représentent plutôt, dans ces questions, l'élément conservateur, et dont la bienveillance est un appui moral⁴⁸.»

Sur ce point, aucune «amélioration» ne serait possible sans un profond remaniement. Ainsi la publication éventuelle de l'article serait repoussée de juillet à octobre. Que faire devant les observations venues de Rome⁴⁹? Manifestement, le P. Lagrange

⁴⁷ L'accusé de réception envoyé par le P. Cormier à Xavier Faucher est daté incomplètement de juin 1893 (mais Xavier Faucher a noté la date de sa propre réponse le 4 juin): «Le Rme P. général me charge de vous dire qu'il a reçu les épreuves, mais incomplètes, seulement jusqu'à la p. 368 inclus. Il a ce matin présidé deux vêtures à S. Dominique et Sixte, et n'a pu prendre connaissance du travail.» L'accusé de réception du P. Monsabré est daté du 9 juin: «Vous m'aviez annoncé un article en épreuve sur la question biblique. J'ai reçu samedi dernier [4 juin] des feuilles sans suite, qui s'arrêtent à la page 368, au milieu d'une phrase, sans m'avoir dit encore quelle est l'opinion de l'auteur. Je ne puis donc, à mon grand regret, vous donner aucun avis.»

⁴⁸ Frühwirth à Lagrange, 17 juin (appendice, document 6).

⁴⁹ Pour présenter l'attitude du Père Lagrange, on se heurte au fait que Lagrange, pourtant attentif à dater ses lettres, s'adresse trois fois à Xavier Faucher en juin, deux fois sans mention du quantième, une fois le 20 juin. Si bien qu'on en est réduit à proposer une chronologie relative, mais conjecturale, d'après le contenu des lettres.

balance entre deux réponses: ou bien supprimer l'article (et, du coup, un second, dont il est question pour la première fois):

Je reçois ce matin votre lettre, écrit-il au secrétaire⁵⁰, avec la censure des examinateurs romains. Je comprends que vous ne puissiez faire des corrections qui ne sont pas indiquées – mais moi non plus.

Cet article n'était qu'un exposé des tendances actuelles, et un simple prélude à l'exposé de mes opinions personnelles, article que j'ai prêt à paraître. Je ne puis retoucher le 1er qu'en exprimant condamnation des auteurs catholiques que je cite, ce que je ne puis pas faire. Naturellement le 2e article ne passerait pas, étant données ces dispositions. Il ne me reste donc qu'à renoncer à cette série.

Priez Lethielleux de vous donner les épreuves, vous m'en enverriez une comme souvenir, si ce n'est déjà fait: s'il se fâche, demandez-lui sa note pour les frais d'imprimerie.

Ou bien retoucher encore le document, surtout si Rome n'a pas eu la version déjà amendée, puis tenter de nouveau sa chance:

Je voudrais savoir s'il [Lethielleux] a envoyé à Rome une épreuve d'après mes corrections⁵¹, qui atténuaient beaucoup certains passages. Sinon, on pourrait envoyer à Rome ces corrections: si cela suffit, avec la suppression de "crise", passe.

S'il en était encore temps, c'est-à-dire si l'imprimerie avait conservé la composition, et si Rome se contentait de légers changements, l'article, à la disparition duquel le P. Lagrange ne se résigne pas, pourrait paraître en octobre. Telle est la solution adoptée, sans trop se faire illusion: «À Rome, ce sera jeté, assurément⁵².» Comme Lagrange l'indique au secrétaire:

Vous pourrez lui parler [au P. Séjourné, de passage à Paris] de mon «Histoire et révélation» infortuné, que je renvoie tout de suite à Rome avec des corrections. Si vous avez fait défaire l'épreuve, n'y revenons pas. En recevant l'épreuve, je me suis dit qu'il ne fallait pas perdre sa peine. Nous aurons plus qu'il ne faut pour octobre.

⁵⁰ Lagrange à Xavier Faucher, juin [seconde quinzaine].

⁵¹ C'est-à-dire les corrections, sur premières épreuves, effectuées en mai, celles dont il est question dans la lettre de Lagrange à Xavier Faucher, 7 mai.

⁵² Lagrange à Xavier Faucher, 20 juin: «Je ne m'explique guère que le P. Monsabré refuse d'approuver aujourd'hui ce qu'il a approuvé dans le P. Lacombe. À Rome, ce sera jeté, assurément. Aurez-vous assez, dès lors, pour ce numéro [d'octobre]?» En vérité, Monsabré avait seulement refusé de se prononcer. Voir note 46.

La suite de l'affaire, en l'absence du maître de l'Ordre, est confiée au Père Cormier⁵³. Celui-ci revient, le 20 juillet, sur la manière bienveillante dont l'article a été traité à la curie au début de juin:

Je vous dirai, au sujet de l'article, que, l'ayant lu et m'intéressant à la chose, j'avais fait un projet de retouche, qui me semblait le mieux maintenir dans le rôle d'un résumé des deux auteurs. Mais le Rme Père a pensé que, pour un ouvrier de valeur comme vous, on ne pouvait guère se permettre cela; que vous vous fatiguez déjà beaucoup pour le couvent et qu'il fallait éviter de vous contrister. J'ai donc retiré tout; et un Père italien, à l'esprit pourtant élevé et large, a fait, après examen, la note latine que probablement le Rme Père général aura insérée ou modifiée à la suite de la lettre qu'il m'avait fait écrire. Je dis probablement, car je n'ai pas vu cette note, le Rme Père général ayant tenu à la faire de sa main.

Pour conclure:

En somme, l'article serait plus sage, plus utile, si vous n'y faisiez que l'office de *rapporteur*, vous réservant, après plus longues réflexions, de déterminer ce qu'on peut, ce qu'on doit accorder, et ce que l'on doit refuser.

Cormier revient encore sur ce sujet le 10 août⁵⁴: «Malgré l'inconvénient d'un numéro en retard [celui de juillet] et dont il a fallu combler les vides, il y a bien plus d'avantages à avoir retardé», d'autant qu'à la curie l'entourage du maître de l'Ordre est loin d'agrée l'orientation que Lagrange préconise. Ainsi le procureur général Cicognani⁵⁵, «qui n'incline pas de ce côté, disant que ce n'est pas selon notre école⁵⁶», mais aussi Cormier lui-même, assez réticent, ou encore l'autre assistant français Ceslas Ruby⁵⁷, disant à Cormier

⁵³ Comme assistant Cormier n'avait qu'un rôle de conseil, l'autorité revenant au procureur général Cicognani, vicaire du maître de l'Ordre.

⁵⁴ Cormier à Lagrange, 10 août (appendice, document 9).

⁵⁵ Marcolin Cicognani, O.P., de la province de Lombardie, avait été assistant du commissaire du Saint-Office et secrétaire de la congrégation de l'Index, procureur général sous Larroca et Frühwirth, décédé en 1899. *Hierarchia O.P.*, p. 108, n° 108.

⁵⁶ Cormier à Lagrange, 16 août (appendice, document 10).

⁵⁷ Ceslas Ruby, O.P. (1830-1893), de la province de Lyon, avait été étudiant en théologie au collège Saint-Thomas de la Minerve, puis secrétaire du P. Jandel; de retour en France en 1862, il était devenu professeur de théologie à la faculté catholique d'Angers (1878-1886), prieur provincial (1886-1890); il avait été choisi comme assistant par le P. Frühwirth lors du chapitre électif de 1891. À Rome, il était aussi consulteur de la congrégation des Études et examinateur du clergé romain. Le P. Cormier écrit deux semaines après le décès du P. Ruby († 27 juillet).

qui le rapporte: «Pour moi, je laisserais passer l'article, pour ne pas paraître tracassier, *mais je ne l'écrirais jamais*».

Au bout du compte, l'article retourne à Lagrange le 8 octobre, probablement accompagné d'un avis négatif du Père Cicognani et de commentaires réservés du Père Cormier⁵⁸. Si bien que, devant tant de réticences, mais aussi tant de retard pris, le Père Lagrange se décide à enterrer "Histoire et révélation". Le 20 octobre, le voilà qui notifie au secrétaire: «Il faut définitivement défaire mon premier article imprimé sur la question biblique. Si Lethielleux demande ses frais, nous les ferons.» Mais il ne renonçait pas pour autant à participer au débat en cours sur la question biblique.

Le second article de 1893

Lagrange, on l'a vu, n'avait proposé tout d'abord un compte rendu des tendances actuelles en matière d'exégèse biblique qu'en guise de «simple prélude à l'exposé de [ses] opinions personnelles» dans un second article, qu'en juin il disait avoir prêt à paraître. La suppression du premier devait entraîner, pensait-il alors, celle du second. Cependant Lagrange ne baissait pas si facilement les bras. Puisque Cormier, en juillet, lui avait conseillé de ne pas confondre, dans un même article, le rapport sur l'état de la question biblique avec l'énoncé de ses propres positions, où il déterminerait «ce qu'on peut, ce qu'on doit accorder, et ce que l'on doit refuser⁵⁹», sans céder d'avance au découragement, il avait envoyé à Rome, au début d'août, le second écrit. Le 10 août, Cormier l'assure que le manuscrit est arrivé, qu'il a été remis au Père Cicognani, vicaire du maître de l'Ordre en l'absence de celui-ci⁶⁰.

Le nouvel article est réexpédié de Rome au début d'octobre, accompagné de notes du P. Cormier (qui n'ont pas été conservées,

⁵⁸ Cette étape n'est connue que par une lettre de Cormier, écrite de Marino, le 8 octobre: «Le Rme Père Cicognani m'a dit de vous renvoyer vos notes. Je ne sais s'il vous a fait des remarques. Pour moi, je n'ai aucune *incombenza*. Mais, à titre de religieux qui s'intéresse aux études, particulièrement aux vôtres, j'ai fait les notes ci-jointes [perdues], qui n'ont aucune autorité. Je ne sais même si vous les comprendrez, car, avec la tête faible, je ne sais trop ce que j'écris. [...] Votre rôle principal est de représenter l'Ordre à Jérusalem et d'y favoriser les études bibliques.» Cormier à Lagrange, 8 octobre (appendice, document 11).

⁵⁹ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

⁶⁰ Cormier à Lagrange, 10 août (appendice, document 9).

mais dont une lettre ultérieure donne une idée)⁶¹. Aussi Lagrange envoie-t-il d'autres instructions au secrétaire, cette fois pour la *Revue biblique* de janvier 1894. D'abord en octobre⁶²:

J'ai envoyé à Rome un 2e article où j'expose mes idées et, à mon grand étonnement, il est revenu avec une note assez favorable du P. Cormier, dont le P. procureur vicaire général s'approprie les remarques. En conséquence, je l'ai envoyé au P. Coconnier à Fribourg. Si ses examinateurs l'approuvent, veuillez le mettre en janvier, mais *il faut absolument qu'il paraisse d'un seul coup* (peut-être 45 pages). Il me semble conçu dans une autre méthode que Lacomme et aura ainsi sa raison d'être. Vous le mettriez vers la fin, en manière de chronique de France [...]. Il est ou paraîtra hardi, mais si Fribourg approuve, nous sommes garantis. Veuillez savoir ce que cela devient: peut-être l'article est-il déjà envoyé à Lethielleux, peut-être Fribourg le gardera longtemps, et... Si Fribourg n'approuve pas, enterré. Le n° de janvier sera assez complet.

Ensuite en novembre, alors qu'il prévoit l'ordre des articles à paraître dans la livraison de janvier⁶³:

Je parle de ma question biblique n° 2, dont je ne sais rien [...]. La question biblique n° 2, celle de Fribourg, doit passer cette fois, si elle est approuvée, parce qu'elle ne pourrait pas paraître après Lacomme. Peut-être Lacomme sera-t-il fâché de mes observations: s'il retire son travail, tant pis.

Or l'envoi à Fribourg n'a fait qu'entraîner de nouveaux retards, car la décision appartiendra alors au Père Frühwirth: «Le Rme Père général devant aller à Fribourg, écrit Cormier en novembre, s'il trouve l'impression opportune, *va bene*, vous aurez la consolation d'être dans ses intentions.» Tant d'atermoiements finissent par exaspérer le Père Lagrange⁶⁴:

Je ne reçois rien de Fribourg, ce qui devient violent. S'ils approuvent mon article, je crois que le Rme Père consentira volontiers à l'impression, je vous prie de le lui demander, à moins qu'il n'ait été consulté à Fribourg. Je crois être dans la note modérée, il faut sortir du chaos.

⁶¹ Cormier à Lagrange, 8 octobre (appendice, document 11).

⁶² Lagrange à Xavier Faucher, 20 octobre. Lagrange ajoute: «Le tome 2 de la *Revue* vaut-il mieux que la 1ère année? Selon moi, il y a moins de choses médiocres et moins de choses bonnes. C'est plus égal dans un niveau inférieur.»

⁶³ Lagrange à Xavier Faucher, 8 novembre.

⁶⁴ Lagrange à Xavier Faucher, décembre [début du mois]

[P.-S.] Je crois que c'est définitivement arrangé avec Lacome. Mettez son introduction en janvier, et si c'est possible ma question biblique. Après, ce serait moins bien placé.

Comme, entre temps, le pontife romain était à son tour intervenu, afin de dissiper la confusion, par *Providentissimus Deus*, les autorités romaines de l'Ordre en conclurent que l'article du Père Lagrange devenait, dès lors, tout à fait inopportun et qu'il serait avantageusement remplacé par la publication de l'encyclique. C'est ce que le Père Cormier, de permanence à Rome, suggérait à tous les intéressés, aussi bien au maître de l'Ordre qu'au directeur et au secrétaire de la *Revue biblique*. Ainsi au Père Frühwirth⁶⁵:

Quoique je n'aie aucune mission pour la *Revue biblique*, ayant su du P. Lagrange qu'il avait envoyé son article à Fribourg pour être examiné et paraître en janvier, j'ai cru bon de lui faire remarquer, ainsi qu'au P. Xavier, qu'après l'encyclique, cet article, même retouché, ne fera pas bonne figure. S'il ne va pas contre, il semblera passer à côté, on n'y sentira pas passer le même souffle. L'impression sera fâcheuse. J'ai engagé le P. Xavier à prendre vos dernières instructions. Je n'en ai point parlé au Rme Père C[icognani], car il est tellement opposé à ces tendances qu'il va un peu à l'excès (me semble-t-il), voulant repousser tout en bloc et s'en tenir *ad litteram* à ce qu'ont dit jusqu'ici les veilles écoles. Cela a contribué à refroidir son affection pour le couvent de Jérusalem. Il est affligé aussi de l'article du n° de la *Revue théologique*⁶⁶ qui a paru dernièrement sur le déluge.

Telle est la solution à laquelle se rallie avec empressement le Père Lagrange⁶⁷, sans être convaincu pour autant que son article soit devenu tout à fait inutile:

J'ai lu dans *l'Univers* (prêté) la traduction française de l'encyclique. Je vous aurais télégraphié de l'imprimer, si vous-même ne m'aviez dit que vous le feriez certainement. [...⁶⁸] Quant à mon article, il

⁶⁵ Cormier à Frühwirth, 6 décembre (appendice, document 15).

⁶⁶ Sic pour *Revue thomiste*. R. de Girard, «Théorie sismique du déluge», dans *RThom* 1 (1883) 611-628, 749-767.

⁶⁷ Lagrange à Xavier Faucher, 12 décembre.

⁶⁸ L'encyclique réprouvait les positions de l'école large. «Semeria m'écrivit que, dans ces circonstances, il ne croit plus opportune sa bibliographie de Knabenbauer; empressez-vous donc de la retirer. De plus il doute de l'opportunité du second article «Cosmogonie mosaïque». Là, je crois que son scrupule va trop loin, mais comme je

ne peut être question de l'imprimer, quoique ma doctrine, plus modérée [que celle de Semeria], puisse être présentée comme d'accord avec l'encyclique, au moins la seconde partie; mais il ne peut en être question maintenant. Quoi qu'il en soit, vous avez assez de matière pour janvier. Revoyez sévèrement et ne laissez rien passer de contraire à la doctrine papale, même dans mes bibliographies⁶⁹.

C'est ainsi que "Histoire et révélation", première et seconde partie, tomba aux oubliettes. Si bien que, de cet épisode rien n'est dit dans les *Souvenirs personnels* du Père Lagrange ni non plus dans le manuscrit de la vie du Père Lagrange par le Père L.-H. Vincent⁷⁰.

Les convictions des supérieurs romains

Rien ne permet d'affirmer que le maître de l'Ordre, si bienveillant envers Lagrange, partageait les réticences de ses conseillers les plus proches, Cicognani, Ruby, peut-être de quelque autre italien, et même celles de Cormier. En revanche, il est visible que Cormier, soit qu'il tienne la plume au nom du P. Frühwirth, soit qu'il s'exprime pour son propre compte, tient exactement le même discours et qu'il manifeste déjà les convictions dont témoigne sa correspondance de maître de l'Ordre avec le P. Lagrange.

Que Frühwirth et Cormier, du fait de leurs liens antérieurs avec lui, l'un comme prieur conventuel de Vienne, l'autre comme prieur provincial de Toulouse, aient porté estime, confiance, sympathie, fraternel dévouement au fondateur de l'École biblique, la correspondance publiée en appendice le manifeste à l'évidence. Soulignons un point à surveiller, c'est «non pour vous qui avez déjà fait vos preuves». «J'ai cru remplir mon devoir et vous faire plaisir, lui écrit-

ne me rappelle pas les termes, épilchez ou retranchez le tout, ou imprimez avec le conseil de quelqu'un qui voudra bien partager la responsabilité. <On a beaucoup critiqué> que sa Chronique d'Italie ait énoncé presque l'opinion large: en le lisant imprimé j'ai bien senti le coup, mais c'était fait.»

⁶⁹ La lettre s'achève ainsi: «J'ai un article prêt sur Isaïe (24-27) que je vous enverrai, ou à Lethielleux, dans quelques jours. Pour Lacome, il a bien fait de retirer sa préface. Pour le reste, qu'il se fasse approuver à Rome ou à Fribourg, alors nous le prendrons. Loisy a malheureusement excédé toutes bornes dans son dernier article.»

⁷⁰ Manuscrit conservé à Jérusalem: ASEJ.

on, en vous faisant avertir⁷¹. De même que vous avez agi très filialement envers moi [en me soumettant votre texte], de même j'ai émis paternellement le désir [de quelques retouches]⁷².» Cormier a-t-il cru devoir proposer des retouches au manuscrit d'"Histoire et révélation", «le Rme Père a pensé que, pour un ouvrier de valeur comme vous, on ne pouvait guère se permettre cela [...] et qu'il fallait éviter de vous contrister⁷³». Aussi bien Frühwirth que Cormier sont disposés à bien plus que «laisser passer pour ne pas paraître tracassier⁷⁴». Lagrange, de sa part, répond par une obéissance empressée, sans servilité ni tristesse, comme il sied à un vrai religieux, en «fils d'obéissance, profondément convaincu qu'on ne fait pas de bien en dehors d'elle⁷⁵».

Tant Frühwirth que Cormier ne contestent aucunement l'étude scientifique de la Bible. «Je suis très content, vous le savez bien, que nous nous avançons dans l'étude de l'Écriture sainte. [...] Travailler à mieux faire comprendre [...] la Parole de Dieu [...], c'est évidemment conforme aux exemples de S. Dominique, à la vocation de Frère Prêcheur⁷⁶.» Lorsqu'il s'exprime en son propre nom, Cormier ne parle pas autrement: «Il s'agit d'un *apostolat* par la plume, et touchant aux matières les plus saintes, les plus utiles⁷⁷. Votre rôle principal est de représenter l'Ordre à Jérusalem et d'y favoriser les études bibliques⁷⁸. La *Revue biblique* a reçu une mission régulière et belle⁷⁹.»

Cependant, en matière d'exégèse scientifique de la Bible, aucun des deux n'est compétent. Cormier ne fait pas difficulté pour le reconnaître et pour avouer qu'il parle à titre personnel. «Je ne suis pas compétent, moi qui ne suis qu'un Scythe⁸⁰. Je ne suis pas de la partie⁸¹. Je n'ai ni la compétence ni la mission⁸². Ce n'est que mon avis personnel, car je n'ai aucune mission, ni de conseiller, ni de

⁷¹ Frühwirth à Lagrange, 21 mai (appendice, document 3).

⁷² Frühwirth à Lagrange, 17 juin (appendice, document 6).

⁷³ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

⁷⁴ Cormier à Lagrange, 10 août (appendice, document 9).

⁷⁵ Lagrange à Frühwirth, 8 mai (appendice, document 2).

⁷⁶ Frühwirth à Lagrange, 21 mai (appendice, document 3).

⁷⁷ Cormier à Lagrange, 24 juin (appendice, document 7).

⁷⁸ Cormier à Lagrange, 8 octobre (appendice, document 11).

⁷⁹ Cormier à Lagrange, 10 août (appendice, document 9).

⁸⁰ Cormier à Lagrange, 24 juin (appendice, document 7).

⁸¹ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

⁸² Cormier à Lagrange, 10 août (appendice, document 9).

réviseur⁸³. Je n'ai aucune *incombenza*⁸⁴. Je n'ai ni qualité ni mission pour m'occuper de la *Revue biblique*⁸⁵.» S'il est sollicité par Lagrange d'émettre un avis privé, il n'hésitera pas, cependant, à lui dire fraternellement – ou affectueusement⁸⁶ –, ce qu'il lui semble⁸⁷, au nom de l'intérêt qu'il lui porte⁸⁸, pour lui témoigner sa bonne volonté⁸⁹. «Pour moi [à la différence du P. Cicognani], je veux encourager toutes les bonnes volontés, et c'est dans ce but que j'ai la hardiesse d'écrire⁹⁰.»

Faute de compétence le milieu de la curie romaine de l'Ordre demeure attaché aux positions conservatrices et réagit de manière défiante aux nouveautés de l'exégèse critique. La *Revue biblique* en ses deux premières années fait l'objet d'une surveillance aussi inquiète qu'attentive. Les suspicions qu'elle provoque sont reçues par Lagrange comme «intimées en termes très durs⁹¹».

Tout d'abord en ce qui concerne le ton, la manière de s'exprimer. Celui qui déplaît à Rome, c'est celui des collaborateurs barnabites (et spécialement de Semeria⁹²), auxquels on reproche de trancher avec un «ton suffisant», d'affecter le «ton moderne⁹³». Les novateurs – «jeunes docteurs se piquant d'être émancipés» – font figure, aux yeux des observateurs de l'Ordre à Rome, d'esprits présomptueux et téméraires, affectant une hardiesse d'allure qui frise l'indépendance⁹⁴, tranchant précipitamment les questions avec une désinvolture lamentable, sur le ton de chronique de journaux⁹⁵. Tandis que les «promoteurs d'opinions nouvelles» devraient user de circonspection et procéder avec précaution et modestie, se présenter avec réserve, sans attribuer aux conservateurs des qualifications désavantageuses ou fâcheuses. Le mouvement, pour tant que le progrès des sciences le rende nécessaire, ne doit pas se produire de

⁸³ Cormier à Lagrange, 16 août (appendice, document 10).

⁸⁴ Cormier à Lagrange, 8 octobre (appendice, document 11).

⁸⁵ Cormier à Lagrange, 4 décembre (appendice, document 14).

⁸⁶ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

⁸⁷ Cormier à Lagrange, 24 juin (appendice, document 7).

⁸⁸ Cormier à Lagrange, 16 août (appendice, document 10).

⁸⁹ Cormier à Lagrange, 11 novembre (appendice, document 12).

⁹⁰ Cormier à Lagrange, 4 décembre (appendice, document 14).

⁹¹ Lagrange à Xavier Faucher, 7 mai.

⁹² Le fait est que Semeria se prononce avec une netteté tranchante, tant sur l'inspiration, que sur les rapports entre science et foi. *RB* 1 (1892) 533, 558-559.

⁹³ Cormier à Lagrange, 10 août (appendice, document 9).

⁹⁴ Frühwirth à Xavier Faucher, 30 mai (appendice, document 4).

⁹⁵ Cormier à Lagrange, 16 août (appendice, document 10).

manière révolutionnaire, à la manière d'un *pronunciamiento*, avec brusquerie et fracas, mais par une adaptation lente, sans lui donner à plaisir un caractère de changement. Il doit s'opérer sans «volte-face bruyante, affectée, faite comme en se vantant et en encensant avec complaisance l'esprit d'innovation⁹⁶». Quant aux recommandations positives, elles ne concernent pas seulement la maturité désirable et la circonspection nécessaire dans un domine délicat, qui touche de près à la foi, elles portent surtout sur la nature de l'objet en cause, l'Écriture comme parole de Dieu. La Bible est un dépôt sacré, dont il ne faut s'approcher, «comme d'un tabernacle ou d'une eucharistie», qu'en tremblant⁹⁷. Aussi, du côté de Rome, désire-t-on «que, dans l'ensemble de la revue, on sente l'homme de Dieu traitant en esprit de religion les intérêts de Dieu⁹⁸».

Quant au fond, s'agissant des «différentes opinions qui se font jour sur la manière dont l'Écriture peut et doit être appelée la *Parole de Dieu*⁹⁹ », les observateurs romains redoutent la théorie de l'inspiration restreinte, qui ne reconnaît de vérité dans la Bible qu'à des résidus. Les découvertes qu'invoquent les partisans de cette théorie sont-elles «de telle sorte qu'elles obligent à évacuer des positions acquises, pour ne protéger, dans les Livres saints, comme Parole de Dieu, que les dogmes? Peuvent-ils alors s'appeler des *Livres saints*, ou ne sont-ils pas des livres humains, où il y a intercalés des fragments sacrés?¹⁰⁰». Aussi Lagrange doit-il «éviter d'admettre dans les Livres saints l'erreur proprement dite¹⁰¹», et surtout de se laisser influencer par ceux qui veulent «alléger le fardeau de la révélation¹⁰²», ou de collaborer à «ce que certains voudraient faire en amputant les Écritures¹⁰³».

Pour la doctrine, les autorités romaines reconnaissent que deux attitudes ont cours, celle des défenseurs de la tradition (que, pour faire bref, nous appellerons les conservateurs) et celle des chercheurs au nom de la science (les novateurs). Or, comme Cormier tient la plume, ce sont bien ses convictions personnelles que dévoile la correspondance de Rome avec Jérusalem.

⁹⁶ Cormier à Lagrange, 16 août (appendice, document 10).

⁹⁷ Frühwirth à Lagrange, 28 avril (appendice, document 1). Lagrange n'en doutait pas: «L'Écriture sainte, écrivait-il dans l'avant-propos de la *Revue biblique* (p. 8), est vraiment, pour l'Église catholique, après l'Eucharistie, le Verbe de Dieu qui nourrit.»

⁹⁸ Frühwirth à Xavier Faucher, 30 mai (appendice, document 4).

⁹⁹ Frühwirth à Xavier Faucher, 30 mai (appendice, document 4).

¹⁰⁰ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

¹⁰¹ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

¹⁰² Frühwirth à Xavier Faucher, 30 mai (appendice, document 4).

¹⁰³ Cormier à Lagrange, 16 août (appendice, document 10).

Les conservateurs, «qui attribuent au concours divin une part plus grande dans l'inspiration des Livres saints, peuvent n'être pas suivis, mais il y a parmi eux des hommes vénérables consommés dans l'étude. La grande idée qu'ils se forment de la Parole de Dieu a bien sa noblesse¹⁰⁴». Au nom de Frühwirth, Cormier conseille «de tenir compte de ceux qui représentent plutôt, dans ces questions, l'élément conservateur [...]; outre qu'à défaut de connaissances spéciales très avancées, ils ont un sens catholique bien exercé par l'expérience¹⁰⁵». Cormier, qui partage le sentiment des conservateurs, les tient pour «des hommes de savoir et de conscience, des hommes graves, d'expérience, de prière». Ils ont bien des raisons d'hésiter devant le mouvement des idées nouvelles. «Ne voyant que le côté théologique, habitués à tenir beaucoup aux traditions, voyant à quelles conséquences arrivent certains professeurs, ils se demandent si vraiment le bien de la cause catholique peut y gagner¹⁰⁶.» Ils ne font, en cela, que suivre l'orientation donnée par le Siège apostolique. «Dans le vaste champ des opinions libres, l'Église, par tempérament, par prudence, dans l'intérêt même des âmes penche pour favoriser le côté traditionnel. Mais pourtant elle voit de bon oeil les études faites pour creuser et éclairer certaines questions¹⁰⁷.»

Que néanmoins les conservateurs excèdent dans leur sens n'a, pour Cormier, rien d'impensable: «Il peut se faire que ceux qui ont pour office de défendre l'intégrité et la stabilité des traditions catholiques soient portés à se montrer un peu trop défiants, un peu trop sévères¹⁰⁸.» C'est ainsi que Cormier regrette l'attitude négative du P. Cicognani, «tellement opposé à ces tendances qu'il va un peu à l'excès (me semble-t-il), voulant repousser tout en bloc et s'en tenir *ad litteram* à ce qu'ont dit jusqu'ici les veilles écoles. Cela a contribué à refroidir son affection pour le couvent de Jérusalem¹⁰⁹». Aussi Cormier l'a-t-il tenu autant que possible à distance du dossier Lagrange.

Aux innovations dont Lagrange est partisan, aux «opinions assez hardie», aux «éléments régénérateurs», Cormier n'oppose d'emblée aucun refus catégorique. L'Église, pense-t-il, «quand elle y

¹⁰⁴ Frühwirth à Lagrange, 21 mai (appendice, document 3).

¹⁰⁵ Frühwirth à Lagrange, 17 juin (appendice, document 5).

¹⁰⁶ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

¹⁰⁷ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

¹⁰⁸ Frühwirth à Lagrange, 21 mai (appendice, document 3).

¹⁰⁹ Cormier à Frühwirth, 6 décembre (appendice, document 15). La liberté du propos concernant le procureur général s'explique dans une lettre confidentielle adressée par un de ses assistants au maître de l'Ordre.

a mis le temps voulu et la sagesse requise, s'assimile sans difficulté, même avec joie, les nouveaux éléments de vitalité que le cours des âges lui apporte». Il ne voit pas non plus les chercheurs d'un mauvais oeil. Au bout du compte, c'est sans doute à eux que l'avenir donnera raison. Le portrait qu'il en brosse convient tout à fait à la personne du P. Lagrange: «Ceux que Dieu a doués d'une intelligence plus pénétrante et qui se rendent compte de la marche des choses, des besoins de l'avenir, de la distinction, dans l'oeuvre de la rédemption, entre ce qui est absolu et ce qui est contingent, s'ils servent au fond la cause de Dieu, ils le paient souvent assez cher par les peines morales, des critiques au-dehors, des angoisses au-dedans: *foris pugnae intus timores*¹¹⁰. Mais cela ne les décourage pas; ils sentent la pureté de leurs intentions, ils ont conscience de n'avoir, sur aucun point, de l'obstination; ils travaillent avec humilité et persévérance; et c'est quelquefois au bout d'un demi-siècle que ce qui semblait téméraire devient le sentiment communément adopté¹¹¹.»

Pas un instant, à la tête de l'Ordre tout comme à la tête de l'Église, personne ne se demande si la crise qui secoue les esprits et ébranle la foi permet de différer à long terme la réponse aux questions brûlantes, ni si entraver la recherche constitue la solution appropriée. Temporiser, en l'occurrence, est-ce gagner du temps ou en perdre, pour «le salut des âmes» que tous considèrent comme l'impératif suprême?

Les directives adressées à la *Revue biblique* reflètent les positions romaines. Ne pas publier d'«articles risqués et malsonnants». Ne toucher à la Parole de Dieu que comme à un dépôt sacré, qu'il faut traiter religieusement. «Que, dans l'ensemble de la revue, on sente l'esprit catholique et le zèle des âmes pénétrer partout¹¹².» Quant au débat entre conservateurs et novateurs, que la revue se borne à en instruire ses lecteurs sans s'engager dans la mêlée, afin que «ses écarts ou ses témérités» ne nuisent pas à la réputation de l'Ordre et ne portent pas préjudice à l'École biblique¹¹³. «La *Revue biblique* devrait rendre compte sans prendre parti¹¹⁴, se contenter de tenir au courant [...], mais sans épouser aucune querelle¹¹⁵, la revue gagnerait à marcher dans ce sens¹¹⁶.»

¹¹⁰ 2 Co, 7, 5.

¹¹¹ Cormier à Lagrange, 20 juillet (appendice, document 8).

¹¹² Frühwirth à Lagrange, 28 avril (appendice, document 1).

¹¹³ Cormier à Lagrange, 11 novembre (appendice, document 12).

¹¹⁴ Cormier à Lagrange, 10 août (appendice, document 9).

¹¹⁵ Cormier à Lagrange, 16 août (appendice, document 10).

¹¹⁶ Cormier à Lagrange, 11 novembre (appendice, document 12).

Le dernier mot, guère compatible avec les injonctions précédentes de désengagement, paraît à la fois plus réaliste et plus clairvoyant. «Personne ne doit se désintéresser d'une question si grave. S'il y a, dans ce mouvement, du défectueux, il faut l'arrêter; s'il y a du bon, il faut le seconder¹¹⁷.» Assurément telle est la consigne que le P. Lagrange a pris pour devise.

¹¹⁷ Cormier à Lagrange, 11 novembre (appendice, document 12).

APPENDICE

LA CORRESPONDANCE DE 1893 ENTRE ROME, JÉRUSALEM ET PARIS

1

1893, 28 avril. Rome. – Fröhvirth à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 69. De la main de Cormier, probablement (car la fin du document est perdue) signature de Fröhvirth.

Quant au tort que cette revue [*Revue thomiste*¹¹⁸] peut faire à la vôtre sur les questions scripturaires, je crois que vous n'avez pas à vous alarmer. On m'a signalé un péril qui serait plus sérieux, celui d'ouvrir vos colonnes à des articles risqués et malsonnants. Par exemple, on m'a parlé de phrases donnant la notion de l'inspiration comme *inconnue*, et devant par conséquent s'expliquer sur les faits, ceux-ci étant *connus*. Et encore de la possibilité que les frères de Marie [sic, pour Jésus] soient issus d'un premier mariage de S. Joseph¹¹⁹.

Je n'ai pas pu me rendre compte des choses, dans l'état où je suis. Mais vous comprenez que si les articles de fond et les analyses des ouvrages, sans renfermer de propositions formellement répréhensibles, prenaient une allure douteuse ou téméraire; si, en exposant les opinions suspectes des livres, on n'ajoutait rien qui fit sentir combien on s'en éloigne, il en résulterait, auprès de certains lecteurs de grand poids, une certaine défiance; et la bonne estime que la Revue s'est acquise aurait à en souffrir.

Sans doute il faut tâcher d'éclairer les questions qui peuvent contribuer au bien de la religion; mais évidemment, quand il s'agit du dépôt de la Parole de Dieu, on ne peut s'en approcher qu'en tremblant, comme d'un tabernacle et d'une eucharistie¹²⁰. Tandis qu'il y a, vous le savez, des esprits

¹¹⁸ La *Revue thomiste* venait d'être fondée à Fribourg en 1893. Sa première livraison était datée du 7 mars.

¹¹⁹ Le premier reproche semble être un résumé tendancieux d'un compte rendu fait par E. Jacquier: *RB* 2 (1893) 276. Le second concerne au compte rendu par G. Semeria d'un livre du jésuite Cornély: *Ibid*, 295.

¹²⁰ Le thème est cher à Cormier. Il reviendra à diverses reprises sous sa plume. Par exemple dans sa *Lettre à un étudiant en Écriture Sainte*, Fribourg (Suisse), 1905, p. 65: «L'humilité du coeur, le sentiment de notre indignité pour pénétrer les structures de la Révélation, pour tenir entre les mains cette sorte d'Eucharistie qui est l'Écriture, voilà une garantie précieuse, surtout quand elle est corroborée par l'obéissance.» Et, dans une lettre à Lagrange, le 31 décembre 1907:

présomptueux et téméraires, faibles dans l'esprit de foi, qui tranchent les questions avec une désinvolture lamentable, semblant persuadés que c'est de bon ton de s'émanciper au nom de la science, et de trancher avec précipitation, tout en se gardant de passer la ligne qui les ferait tomber dans des assertions dignes de censure.

Il importe donc que les Pères qui écrivent, ou qui révisent les écrits, ou qui jugent de l'admission des articles dus à la bienveillance de collaborateurs étrangers, soient très vigilants, afin que, dans l'ensemble de la Revue, on sente l'esprit catholique et le zèle des âmes pénétrer tout. Ainsi la Revue se maintiendra et progressera. À mesure que nos Pères se mûriront dans l'étude et la prière, ils seront plus capables d'approfondir les questions et de voir les liens qui les unissent; les Saintes Écritures grandiront chaque jour à leurs yeux, ils en feront concevoir à leurs lecteurs une plus grande estime. Et la réputation de l'Ordre s'accroîtra par eux.

2

1893, 8 mai. Jérusalem. – Lagrange à Frühwirth. – AGOP XI, 66000.
Sur la lettre, de la main de Cormier: Rép. le 21 mai 1893.

... Telles sont les petites questions d'administration. Celle de doctrine que contient votre dernière lettre est autrement grave. Je ne dis pas cela pour les deux phrases visées, parce qu'elles ne peuvent vraiment pas être interprétées d'une manière sinistre, et Votre Paternité me dit bien que ce n'est qu'un bruit: il lui suffira de voir le contexte.

Mais je dois dire loyalement à Votre Paternité que je me suis arrêté, non sans défiance de moi-même, à des opinions apparentées à celles que l'on dit *larges*. Je ne crois pas que Mgr d'Hulst ait vraiment raison. Mais je crois que la première marque de respect que nous devons à la Parole de Dieu, c'est de ne pas la torturer ou la faire mépriser par des interprétations forcées, qui viennent de nous, qui sont empreintes d'une subtilité qui sent la finasserie et le besoin d'échapper. Je suis convaincu qu'il faut renoncer à un grand nombre de ces solutions qui n'en sont pas, et les remplacer par une exégèse plus fidèle. De plus, il me paraît digne de notre Ordre de donner une impulsion *théologique* au mouvement commencé, c'est-à-dire de conserver la tradition dogmatique. Il est bien moins dangereux d'innover en exégèse qu'en des matières plus voisines de la foi. J'ajoute que la Revue ne saurait compromettre l'Ordre, et que c'est précisément dans ce but que Votre Paternité a refusé de nous donner une lettre d'encouragement¹²¹, et j'ai parfaitement apprécié cette mesure.

«Que Buffon prît des manchettes de dentelles pour écrire, libre à lui; pour nous, dans le domaine dont il s'agit, c'est plutôt une étole qu'il faut prendre.» *Exégèse et obéissance*, p. 179.

¹²¹ En l'état actuel de la documentation, rien n'éclaire ce point.

Seulement, comme je désire avant tout être un fils d'obéissance, profondément convaincu qu'on ne fait pas de bien en dehors d'elle, au reçu de votre lettre, j'ai prié hier le P. Faucher de vous envoyer les épreuves d'un article sur ces questions («Histoire et Révélation»). Il a été approuvé par le P. Gardeil (de la *Revue thomiste*) et ne contient qu'une enquête, avec faveur pour la thèse du P. Lacombe, qui a paru avec l'approbation du P. Monsabré. Si vous jugez cet article contraire à l'intérêt de l'Église (car il ne saurait être question seulement de tel ou tel personnage officiel sans compétence¹²²) ou de l'Ordre, je serai éclairé et prendrai votre jugement pour règle de conduite. Dans le cas où vous ne le jugeriez pas répréhensible, veuillez le renvoyer le plus tôt possible à Lethielleux, 10, rue Cassette (Paris).

Veuillez, mon Rme Père, prier pour moi qui en ai le plus grand besoin, et m'accorder votre bénédiction. Votre fils très obéissant.

3

1893, 21 mai. Rome. – Frühwirth à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 77. Lettre de la main de Cormier, signature autographe de Frühwirth.

Quant à la Revue, quoique l'Ordre n'assume pas la responsabilité absolue de tout, et surtout de ce qui n'est pas écrit par ses religieux, il est certain qu'il y a une solidarité. On regarde la direction, l'orientation, l'acceptation ou le refus des articles dus à la plume de collaborateurs étrangers, comme le fait des dominicains. La bonne impression que les numéros de la première année ont faite a tourné à l'avantage de l'Ordre, et si cette bonne réputation s'altérait pour faire place à quelque suspicion, ce serait au détriment de l'Ordre, en particulier de l'École de Saint-Étienne.

Voilà pourquoi un personnage haut placé, membre de l'Ordre et plein d'intérêt pour la Revue¹²³, ayant montré l'impression pénible que lui faisaient certains passages, quoique par le contexte ils pussent absolument sortir sains et saufs de la censure, j'ai cru remplir mon devoir et vous faire plaisir en vous faisant avertir. Il peut se faire que ceux qui ont pour office de défendre l'intégrité et la stabilité des traditions catholiques soient portés à se montrer un peu trop défiants, un peu trop sévères. Mais ce sont en général des hommes de savoir et de conscience, qui ont des grâces d'état, et dont les appréciations sont pour le moins des documents à consulter. Elles servent à mieux réfléchir et à mieux peser les choses.

Du reste, je suis très content, vous le savez bien, que nous nous avançons dans l'étude de l'Écriture sainte. Que de fois n'ai-je pas reçu des plaintes, que chez nous elle n'avait pas une place suffisante? Travailler à

¹²² S'agirait-il du commissaire du Saint-Office Sallua? Ou du maître du Sacré Palais Pierotti? Rien ne permet de trancher.

¹²³ Même remarque qu'à la note précédente.

mieux faire comprendre son autorité, sa beauté, son utilité, préparer tellement ce pain de la Parole de Dieu, qu'il soit plus attrayant et plus assimilable pour les esprits actuels, c'est évidemment conforme aux exemples de S. Dominique, à la vocation de Frère Prêcheur. Prendre dans les travaux qui se font partout, même parmi les rationalistes, ce qui a facilité ce but, c'est imiter, dans une autre sphère, S. Thomas *purgans dogma gentilium*¹²⁴.

Mais, plus ce travail est intéressant et utile, plus il est nécessaire de veiller pour qu'il ne dévie pas du but et ne s'arrête pas en chemin. Il faut une grâce pour fréquenter les rationalistes et leur emprunter ce qui est de Dieu, sans se laisser influencer par le prestige de leur science ou l'honorabilité de leur caractère, et sans permettre à leurs idées défectueuses, à leur esprit de libre examen, de déteindre sur nous. C'est un point à surveiller, non tant pour vous, qui avez déjà fait vos preuves, que pour les jeunes religieux dont vous avez l'avenir entre les mains.

Il importe aussi, dans l'examen des opinions libres, si les intérêts de la bonne cause conseillent d'incliner du côté moins conforme aux traditions plus autoritaires, de marcher avec précaution et modestie, sans employer de qualifications désavantageuses à l'égard de ceux dont on s'éloigne. Ceux, par exemple, qui attribuent au concours de Dieu une part plus grande dans l'inspiration des Livres saints peuvent n'être pas suivis, mais il y a parmi eux des hommes vénérables consommés dans l'étude; la grande idée qu'ils se forment de la Parole de Dieu a bien sa noblesse. L'estime que l'on montre pour eux sert à rendre plus accessible et plus respectée l'espèce d'évolution que l'on opère pour le bien des âmes.

Je n'ai pas reçu encore les épreuves de l'article dont vous me parlez. Quand il arrivera, je le lirai volontiers. Mais s'il est de vous, j'ai tout lieu de croire que, non seulement il n'aura rien d'inexact, mais qu'il exhalera le parfum de la vérité révélée.

4

1893, 30 mai. Rome. – Frühwirth à Xavier Faucher. – ADP, fonds Faucher. Lettre de la main de Cormier, signature autographe de Frühwirth.

Quand j'aurai reçu les épreuves, je ferai examiner l'article que vous m'annoncez. J'ai déjà donné au P. Lagrange quelques conseils et, sans entrer dans les mêmes détails ici, je vous dirai que je compte sur votre bon concours pour que la *Revue* maintienne l'excellente réputation qu'elle s'est faite.

S'il entre dans son cadre d'entretenir au besoin ses lecteurs des différentes opinions qui se font jour sur la manière dont l'Écriture peut et doit être appelée la *Parole de Dieu*, il convient d'y mettre d'autant plus de cir-

¹²⁴ Hymne des matines (deuxième strophe) de la fête du saint dans la liturgie dominicaine: *Plusquam doctores ceteri / Purgans dogma gentilium*.

conspexion que la question touche à l'une des principales sources de lumière et de grâces ouvertes pour le salut des hommes.

Il importe donc 1° de ne pas aborder ce sujet sans raison, comme pour le plaisir de préconiser son système, d'alléger le fardeau de la révélation et d'affecter une hardiesse d'allures qui frise l'indépendance. Il n'est pas rare d'entendre des laïques (et même des ecclésiastiques) aller sous ce rapport très loin; et il serait désagréable d'entendre dire que nous sommes avec eux. 2° Dans la manière de formuler les sentiments vers lesquels on incline, comme étant les plus vrais *in se*, ou les plus capables de rapprocher de la foi les esprits de nos jours, du moins certains, il est sage d'éviter tout ce qui semblerait qualifier d'une manière fâcheuse des opinions anciennes soutenues par des fractions *notables et respectables* du monde catholique savant.

Que de fois, dans les conversations, n'a-t-on pas entendu des jeunes docteurs, se piquant d'être *avancés*, taxer d'exagérés, d'encroûtés, de routiniers etc. ceux qui montraient quelque attachement à des manières de voir plus conservatrices. Ce n'est pas le moyen de produire la persuasion, ni le groupement des forces, ni l'alliance de *nova et vetera*¹²⁵ recommandée par N.S. et si bien pratiquée par S. Thomas d'Aquin.

Je suis persuadé que tous nos Pères collaborateurs de la *Revue* sauront suivre la bonne ligne, et, jusque dans leurs explorations, appréciations, discussions, réserves, concessions, on sentira *l'homme de Dieu* traitant en esprit de religion *les intérêts de Dieu*.

5

1893, 17 juin. Jérusalem. – Lagrange à Frühwirth. – AGOP XI, 66000. En 1893 aucune autre lettre de Lagrange à la curie après celle-ci n'est conservée.

Le P. Faucher me dit vous avoir envoyé l'article «Histoire et Révélation»: dans le cas où vous le jugeriez apte à passer (la brochure du P. Lacombe a été approuvée par les Pères Monsabré et Boulanger), je vous serais reconnaissant de le renvoyer immédiatement, autrement l'éditeur serait dans l'embarras.

6

1893, 17 juin. Rome. – Frühwirth à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 79. Lettre de la main de Cormier, signature autographe de Frühwirth.

Quant à l'article de la *Revue*, je l'ai renvoyé au P. Xavier [Faucher], avec la note latine des examinateurs. Ils estiment qu'en enlevant le mot *crise*, qui pourrait être mal interprété, et en retouchant quelques expres-

¹²⁵ Mt 13, 52.

sions, l'article aura plus de clarté et d'autorité. Je n'ai pas entendu agir en cela *auctoritative*; mais, de même que vous avez agi très filialement envers moi en me soumettant ce travail, de même j'ai émis paternellement le désir de quelque amélioration dans ce sens, si c'est possible. Il est bon de tenir compte de ceux qui représentent plutôt, dans ces questions, l'élément conservateur, et dont la bienveillance est un appui moral; outre qu'à défaut de connaissances spéciales très avancées, ils ont un sens catholique bien exercé par l'expérience, et c'est là un collaborateur de premier mérite.

7

1893, 24 juin. Rome. – Cormier à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 83.

Quant aux questions particulières qui s'agitent, je ne suis pas compétent, et j'ai promis au bon Dieu de me tenir à l'écart, sauf quand je recevrai des ordres, par crainte de gêner les choses en voulant bien faire. Mais si vous me demandez quelquefois un avis privé, je vous dirai fraternellement ce qu'il me semble. [...] Il s'agit d'un *apostolat* par la plume, et touchant aux matières les plus saintes, les plus utiles [...] Je crois bien que je radote en vous disant cela, moi qui ne suis qu'un Scythe¹²⁶. Mais cela n'aura pas de conséquence, si ce n'est de faire une petite causette avec vous, et de vous montrer mon fraternel dévouement.

8

1893, 20 juillet. Rome. – Cormier à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 81.

Le Rme Père est à Gratz; si sa santé continue de se remettre, je pense qu'il ira en France et visitera de préférence la province de Paris, pour cette fois, tout en faisant une apparition dans les deux autres¹²⁷. Il me semble bien difficile de lui demander de s'occuper sérieusement en chemin de la très sérieuse question au sujet de laquelle vous m'écrivez. J'attends vos instructions.

Je vous dirai, au sujet de l'article, que, l'ayant lu et m'intéressant à la chose, j'avais fait un projet de retouche, qui me semblait le mieux maintenir dans le rôle d'un résumé des deux auteurs. Mais le Rme Père a pensé

¹²⁶ Autrement dit un Barbare. Déjà Cormier à Lagrange, 15 décembre 1891: «Pour moi, qui ne suis qu'un Scythe, voici quelques réflexions qui me viennent [au sujet de la RB]. Je ne sais si ce que je vous dis est de travers. En tout cas cela n'engage que moi, et vous reconnaîtrez, jusque dans mes divagations, le témoignage de ma bonne volonté.» AGOP V, 181, fol. 15.

¹²⁷ La visite effectuée par le P. Frühwirth l'a tenu absent de Rome du 2 juillet 1893 au 5 janvier 1894. ASOP I (1893-1894) 492-494 (où les étapes de son périple sont mentionnées).

que, pour un ouvrier de valeur comme vous, on ne pouvait guère se permettre cela; que vous vous vous fatigiez déjà beaucoup pour le couvent et qu'il fallait éviter de vous contrister. J'ai donc retiré tout; et un Père italien, à l'esprit pourtant élevé et large, a fait, après examen, la note latine que probablement le Rme Père général aura insérée ou modifiée à la suite de la lettre qu'il m'avait fait écrire. Je dis probablement, car je n'ai pas vu cette note, le Rme Père général ayant tenu à la faire de sa main.

Qu'il y ait, dans certaines régions, une défiance à l'égard du mouvement dans lequel entrent pourtant beaucoup d'hommes intelligents, il me semble que c'est vrai, et cela se comprend. Ne voyant que le côté théologique, habitués à tenir beaucoup aux traditions, voyant à quelles conséquences arrivent certains professeurs, ils se demandent si vraiment le bien de la cause catholique doit y gagner, et si les découvertes qu'on invoque sont bien de telle sorte qu'elles obligent à évacuer des positions acquises, pour ne protéger, dans les Livres saints, comme Parole de Dieu, que les dogmes. Peuvent-ils alors s'appeler les *Livres saints*; ou ne sont-ils pas des livres humains, où il y a intercalés des fragments sacrés, des pierreries venues du ciel?

Qu'en pensant à cela, des hommes graves, d'expérience, de prière, hésitent, pour moi je ne m'en étonne pas; et je crois même que leur action est salutaire, en servant de contrepoids et en amenant les choses à une mesure juste et qui s'établit sans brusquerie, sans fracas, comme le corps humain, placé dans de nouvelles conditions d'atmosphère et de nourriture, se transforme peu à peu et devient plus apte à travailler dans le climat où il se trouve.

Quant à ceux que Dieu a doués d'une intelligence plus pénétrante et qui se rendent compte de la marche des choses, des besoins de l'avenir, de la distinction, dans l'oeuvre de la rédemption, entre ce qui est absolu et ce qui est contingent, s'ils servent au fond la cause de Dieu, ils le paient souvent assez cher par les peines morales, des critiques au-dehors, des angoisses au-dedans: *foris pugnae intus timores*¹²⁸. Mais cela ne les décourage pas; ils sentent la pureté de leurs intentions, ils ont conscience de n'avoir, sur aucun point, de l'obstination; ils travaillent avec humilité et persévérance; et c'est quelquefois au bout d'un demi-siècle que ce qui semblait téméraire devient le sentiment communément adopté.

Quant à moi, comme je vous ai dit, je ne suis pas de la partie, si ce n'est que j'aide tout effort sincère vers le bien, quand j'en ai les moyens. Dans la question présente, comme *socius* du Rme Père général, je me tiens à l'écart, parce que la chose ne m'est pas confiée et que je pourrais, en m'y immisçant, suivre ma nature au détriment du bien. Je préfère réserver le petit crédit que je puis avoir (quoique bien contrebalancé déjà par des griefs sérieux) pour favoriser le règne de l'esprit religieux, de la régularité, de

¹²⁸ 2 Co, 7, 5.

l'amour du cloître et des offices divins, etc. etc. C'est plutôt de ce côté que le bon Dieu m'a donné un peu d'ouverture. Ce que je viens de dire ici n'est qu'à titre privé, pour dire affectueusement à l'un de mes Pères ce que j'en pense.

Que si, cependant, j'avais mission pour m'immiscer et donner des conseils, voici, me semble-t-il, les lignes générales que je recommanderais.

1°. Montrer que les points vraiment et rigoureusement obligatoires, de la part de l'Église, sont très modérés et restreints, de sorte qu'elle garderait et accepterait dans son sein des hommes ayant des opinions assez hardies.

2°. Dans le vaste champ des opinions libres, l'Église, par tempérament, par prudence, dans l'intérêt même des âmes, penche pour favoriser le côté traditionnel. Mais pourtant elle voit de bon oeil les études faites pour creuser et éclairer certaines questions. Et, quand elle y a mis le temps voulu et la sagesse requise, elle s'assimile sans difficulté, même avec joie, les nouveaux éléments de vitalité que le cours des âges lui apporte.

3°. Quant à ceux qui travaillent à apporter, dans le terrain scientifique ecclésiastique, ces éléments régénérateurs, au lieu de leur donner à plaisir un caractère de changement, ils agiront sagement de laisser, à cette phase même, un caractère traditionnel, montrant que l'Église ne fait que ce qu'elle a fait toujours, si ce n'est qu'actuellement, vu le développement prodigieux des choses, la quantité d'éléments à utiliser est plus considérable.

4°. Il faudrait éviter d'admettre dans les Livres saints l'erreur proprement dite, mais plutôt développer le cercle des explications qui permettent d'adapter le fond des auteurs, sans tomber dans des interprétations rigoristes. Sous ce rapport, j'ai goûté ce que vous avez dit, que certains emprunts faits par les auteurs sacrés étaient *connus pour tels* de leur temps: de sorte que ces citations, même si elles renfermaient des inexactitudes, n'étaient pas imputées à l'auteur sacré et ne diminuaient pas son autorité. Mais j'ai moins aimé la petite pointe lancée au P. Brucker: "N'y a-t-il pas un peu absorption de l'individualité humaine dans l'action divine?" J'avoue que, pour moi, loin de craindre une pareille absorption, j'espérerais y gagner. Je n'ai pas bien saisi le sens de cet alinéa.

En somme, l'article serait plus sage, plus utile, si vous n'y faisiez que l'office de *rapporteur*, vous réservant, après plus longues réflexions, de déterminer ce qu'on peut, ce qu'on doit accorder, et ce que l'on doit refuser.

Je pense reste à Rome tout l'été, à vos ordres pour ce que je pourrai afin de vous seconder.

1893, 10 août. Rome. – Cormier à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 85.

Gardez-vous bien d'imprimer et de communiquer quoi que ce soit de ce que je vous dis, je n'ai ni la compétence ni la mission; puis une chose écrite *currente calamo* peut enfermer des grosses inexactitudes, ou des choses prêtant à des interprétations fâcheuses.

Pour la part à la campagne que divers prêtres et laïques poursuivent, il me semble que les choses sont encore trop obscures pour que la *Revue [biblique]* y prenne part autrement que comme donnant un aperçu. Moralement prise, elle est une revue de l'Ordre, nos rédacteurs doivent se pénétrer de ce qui nous est prescrit¹²⁹: *Adhaerendo sensui textuali... et novarum opinionum argumenta solide ex propriis doctrinae sacrae fontibus diluendo* (N° 1075). S'ils croient qu'il appartient à l'Ordre de modifier sa position et sa tactique, pour être bien sûrs, qu'ils demandent aux supérieurs si telle est vraiment leur intention. S'ils veulent, comme religieux privés, sortir de cette ligne, qu'ils le fassent plutôt dans une brochure personnelle.

Je crois que ce qui a fait tort¹³⁰ ici, c'est aussi le ton de certains Pères Barnabites¹³¹ qui collaborent. Au lieu de faire comme des hommes qui proposent timidement ce qu'il leur semble, comme il conviendrait à leur jeunesse et à la gravité des questions, ils semblent trancher avec un ton suffisant, et chercher l'occasion de mettre en avant leurs assertions. Le dernier article revient à plaisir sur le ton *moderne* dont il se fait gloire, il parle d'*orthodoxie sage*, comme assurant qu'il n'en use pas plus qu'il ne faut¹³²; pour certains laïques, qui nient que les espérances messianiques aient existé chez les Juifs (m'assure-t-on), il n'y a guère de réserves faites: je crois que cela fait tort à la *Revue*. Quant à reprocher aux Pères qui font leurs réserves, d'être timides et comme des poules mouillées, on ne sent guère là l'esprit des Écritures. Je sais que l'on rappelle des époques où se sont opérées des transformations considérables, comme dans le moyen âge; mais quelle disparité entre les promoteurs du mouvement et son objet. Comment, par exemple, assimiler ce que certains voudraient faire en amputant les saintes Écritures, à ce que fit saint Thomas en édifiant la Somme?

En résumé, il me semble que, malgré l'inconvénient d'un numéro en retard et dont il a fallu combler les vides, il y a bien plus d'avantages à avoir retardé, la manière dont l'article est rédigé se ressentant de la circonspection de l'auteur, qui veut dire quelque chose et pas trop; il a fait mieux dans d'autres numéros.

¹²⁹ *Constitutiones Fratrum Ordinis Praedicatorum*, Paris, 1872, Dist. II, cap. XIV, § 1075. Le passage cité par Cormier est une citation du chapitre général de Rome 1670.

¹³⁰ Entendez: ce qui a fait tort à la *Revue biblique*.

¹³¹ G. Semeria (1867-1931) et P. Savi (1867-1893). À ce dernier, Lagrange a consacré une notice nécrologique dans *RB* 3 (1894) 159-160. Sur la collaboration de l'un et de l'autre à la revue, voir *RB Tables* 1892-1968, p. 579 (Savi), 594 (Semeria).

¹³² G. Semeria, «Chronique. Italie», dans *RB* 2 (1893) 242-252 (passage incriminé, p. 432). Compte rendu par Mgr Faberi des conférences sur les évangiles données à Rome par les deux barnabites: «La méthode scientifique, le ton moderne, l'esprit de sage orthodoxie qu'ils surent unir dans le développement de leur sujet attirèrent un auditoire cultivé et non uniquement composé de catholiques.»

Convient-il que la *Revue* quitte sa position de revue dominicaine, pour se faire champion d'une école? Je ne le crois pas. Elle a reçu une mission régulière et belle, il ne faut pas qu'elle l'altère. En tout cas, il faudrait s'assurer que les supérieurs adhèrent. Si la bénédiction de Dieu s'éloignait, que serait-ce?

Le cher Père Ruby me disait: "Pour moi, je laisserais passer l'article, pour ne pas paraître tracassier, *mais je ne l'écrirais jamais.*"

Un faux pas est vite fait, la suspicion est vite encourue, mais, pour effacer les impressions fâcheuses, il faut du temps.

Je vous écris tout cela en désordre. Le manuscrit est venu aussi. Je l'ai remis au P. Cicognani.

10

1893, 16 août. Rome. – Cormier à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 87.

En vous remerciant de vos vœux de bonne fête¹³³, j'ajoute, sous les auspices de mon saint patron, quelques pensées sur notre sujet.

Il me semble que si vous pouviez pourvoir au prochain numéro autrement que par l'article préparé ou un autre analogue, ce serait mieux. Voici, sans ordre, les réflexions qui se présentent, à ce sujet, à mon esprit.

Le Rme Père Cicognani, qui actuellement représente le Rme Père général, n'incline pas de ce côté, disant que ce n'est pas selon notre école, et qu'il n'y a, ni du côté de ceux qui représentent l'Ordre, ni du côté du Saint-Siège, aucune recommandation de passer à d'autres affirmations et enseignements. Il dit qu'au contraire les diverses congrégations¹³⁴ qui ont à traiter des questions connexes se montrent impressionnées peu favorablement. Il surgirait quelque avertissement officiel, qu'il ne faudrait pas s'en étonner; peut-être même y en a-t-il eu un de préparé, mais que le Saint-Père, dans sa haute sagesse, tiendrait en suspens.

Attribuer ces dispositions au caractère italien¹³⁵, ce serait trop rapetisser les choses. Que l'on soit d'une nation ou de l'autre, si l'on voit la notion des Livres saints que l'on a toujours entendu donner, – et qui est vraiment belle, logique, claire, utile à la vie chrétienne, – réduite à une notion différente, encore peu définie et que l'on croit grosse de périls pour de successives dégénérescences de l'esprit de foi dans l'Église, il n'y a rien d'étonnant que l'on éprouve un serrement de cœur, la chose en vaut la peine.

Que s'il s'agit d'hommes, italiens ou autres, qui ont de l'Église mission pour examiner les choses et faire leur relation, on ne peut non plus leur en vouloir d'y mettre la maturité et la circonspection désirables. Ils n'y mettent

¹³³ La fête de saint Hyacinthe, célébrée le 17 août.

¹³⁴ Les congrégations romaines, sans doute le Saint-Office et l'Index.

¹³⁵ L'entourage immédiat du maître de l'Ordre comprenait deux italiens: le procureur général Cicognani et l'assistant Lepidi.

point de passion, point de précipitation, point d'animosité; il leur est plutôt pénible de sévir, c'est peu flatteur pour l'amour-propre de se faire passer pour de vieux encroûtés, qui ne connaissent rien à la marche du monde. Or c'est de leur côté que l'on trouve plus de renoncement à soi, plus de réserve.

Ce serait, au contraire, aux promoteurs des nouvelles opinions de se présenter avec réserve, de s'appliquer à montrer aux représentants de l'Église que, d'après une série de données bien mûries et incontestables, on ne peut se défendre sur telle surface de terrain, qu'il convient d'en évacuer une partie, qu'ainsi non seulement la défense de l'Église mais ses conquêtes seront plus faciles, et qu'alors les fruits de la rédemption répondront mieux aux intentions de N.S. Cela montré et agréé, il resterait à opérer de telle façon ce mouvement convenu entre nous, que ce ne soit pas une volte-face bruyante, affectée, faite comme en se vantant et en encensant avec complaisance l'esprit d'innovation; les traditions de nos Pères seraient *potius interpretanda quam delenda*, comme il est dit de certaines anciennes constitutions dominicaines.

Une fois ce plan reconnu sage et salutaire, que devrait faire la *Revue biblique*? Il semble qu'elle devrait se contenter de tenir au courant des choses remarquables qui ont eu lieu, mais sans épouser aucune querelle, sans prendre surtout un ton de chronique de journaux, comme le dernier numéro, qui parle de *ce pauvre Cyrus* mort depuis tant d'années¹³⁶.

En attendant, car l'intérêt des âmes ne semble pas requérir si vite un *pronunciamiento*¹³⁷, on arriverait à mieux constater le travail qui se fait. L'Église aura-t-elle des blâmes; ou, après les premières impressions de surprise et de déplaisir, consentira-t-elle à un déplacement de ses jalons conducteurs? Le conseillera-t-elle? Nous suivrons filialement ses conseils, et l'Ordre de Saint-Dominique, avec sa sincérité native, adhérera de tout coeur à l'emploi de la nouvelle tactique, reconnue désormais plus utile à la défense des intérêts immuables des âmes.

Jugez de tout cela. Ce n'est que mon avis personnel, car je n'ai aucune mission, ni de conseiller, ni de réviser. Je parle au nom de l'intérêt que je porte 1° à la cause catholique, 2° à la *Revue biblique*, 3° au P. Marie-Joseph Lagrange.

11

1893, 8 octobre. Marino. – Cormier à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 91.

Le Rme Père Cicognani m'a dit de vous renvoyer vos notes. Je ne sais s'il vous a fait des remarques. Pour moi, je n'ai aucune *incombenza*¹³⁸.

¹³⁶ Semeria, dans sa chronique: *RB* 2 (1893) 438.

¹³⁷ Soit un coup d'État, soit le manifeste destiné à le justifier.

¹³⁸ Aucune charge. Autrement dit, l'affaire n'est pas de mon ressort.

Mais, à titre de religieux qui s'intéresse aux études, particulièrement aux vôtres, j'ai fait les notes ci-jointes¹³⁹, qui n'ont aucune autorité. Je ne sais même si vous les comprendrez, car, avec la tête faible, je ne sais trop ce que j'écris. [...]

Votre rôle principal est de représenter l'Ordre à Jérusalem et d'y favoriser les études bibliques.

12

1893, 11 novembre. Rome. – Cormier à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 95.

Le Rme Père vicaire général¹⁴⁰ n'est pour *rien*¹⁴¹ dans ce que je vous ai écrit. Je crois qu'il ne voit pas avec plaisir cette marche des choses. Il me disait un jour que nous pourrions bien nous attirer quelque avertissement venu de haut lieu; que les deux Pères Barnabites¹⁴² étaient en lutte avec le cardinal Granello¹⁴³, et que les articles de l'un d'eux dans la *Revue biblique* avaient peiné, par leur tour, des personnages bienveillants pour l'Ordre.

Le Rme Père général devant aller à Fribourg¹⁴⁴, s'il trouve l'impression opportune, *va bene*, vous aurez la consolation d'être dans ses intentions.

Quant à moi, me trouvant seul à Marino¹⁴⁵, j'ai cru bon de vous témoigner ma bonne volonté en lisant le travail et en notant mes impressions. Du reste personne ne doit se désintéresser d'une question si grave. S'il y a, dans ce mouvement, du défectueux, il faut l'arrêter; s'il y a du bon, il faut le seconder.

Mais vous comprenez que ce qui a pu sortir de mon cerveau fatigué par l'insomnie ne peut peser dans la balance. Le résumé de ma conclusion est celui-ci: entre une explication ou interprétation large des assertions, et une atténuation soigneuse des inexactitudes que l'on croit remarquer, il n'y a pas, peut-être, de différence intrinsèque notable, et la ligne des explications élargie s'identifiera peut-être avec celle des atténuations apportées aux concessions d'écarts ou déviations, en fait d'inexactitudes. Mais comme attitude, comme tendance, quelles différences! Je préfère donc de beaucoup le premier système, dans son esprit, son but, sa terminologie et ses résultats; et il me semble que la *Revue*, à moins d'avoir une mission spéciale, gagne-

¹³⁹ Elles sont perdues.

¹⁴⁰ Cicognani.

¹⁴¹ "Rien" est souligné quatre fois.

¹⁴² Ceux de la note 14.

¹⁴³ Thomas-Marie Granello avait eu Cormier pour maître des novices, au couvent de Corbara, en 1861. Cormier fait erreur, car Granello n'a jamais été cardinal, mais archevêque de Séleucie.

¹⁴⁴ Il y est arrivé le 15 novembre: ASOP 1 (1893-1894) 493.

¹⁴⁵ La lettre du 8 octobre à Lagrange est écrite de Marino, où Cormier séjournait chez les moniales dominicaines.

rait à marcher dans ce sens. Un simple religieux peut facilement pousser une pointe et risquer une théorie. Mais, en fait, la *Revue* est considérée comme de l'Ordre, et ses écarts ou ses témérités retomberaient aussi sur le couvent de Jérusalem, qui a besoin de toutes les bienveillances possibles.

13

1893, 4 décembre. – Cormier à Xavier Faucher. – ADP, fonds Faucher. Cormier a, par erreur, écrit 4 9bre.

Quoique je n'aie ni qualité ni mission pour m'occuper de la *Revue biblique*, l'intérêt que je lui porte me pousse à vous écrire.

D'après les dernières informations du P. Lagrange, l'article tenu en suspens depuis longtemps devait, après révision à Fribourg, paraître dans le n° de janvier. Après l'encyclique du Saint-Père¹⁴⁶, il me semble que le Rme Père général devrait être consulté. Car s'il y avait, même après révision, quelque chose de contraire aux tendances recommandées, ou de *minus conforme*, de tiède dans l'adhésion, cela se tournerait contre la *Revue*, à laquelle certaines chroniques ont déjà attiré assez de défaveur.

Pour remplir le vide, l'encyclique elle-même est un document tout trouvé. J'écris dans le même sens au P. Lagrange, mais toujours à titre privé. Si le Rme P. Cicognani devait intervenir, il est très contraire et parlerait probablement très haut. Pour moi, je veux encourager toutes les bonnes volontés, et c'est dans ce but que j'ai la hardiesse d'écrire. Vous me comprendrez et m'excuserez.

14

1893, 4 décembre. Rome. – Cormier à Lagrange. – AGOP V, 181, fol. 94.

Il me semble que si l'article a été agréé pour janvier, après l'encyclique du Saint-Père il y a lieu à le suspendre encore et à le revoir, pour qu'aucune expression ne semble s'écarter et des enseignements donnés et des tendances recommandées, qu'au contraire on y sente les mêmes idées rayonner. Le P. Faucher, s'il a ordre de publier l'article, pourrait facilement consulter le Rme Père général, qui est toujours en France. Un faux pas ou équivoque de la *Revue* lui ferait un grand tort. J'envoie un petit mot dans ce sens au P. Faucher, mais à titre privé et amical, comme à vous.

Le document pontifical a été ici très bien accueilli; le P. Denifle trouve la conclusion trop douce. Mais il s'agit d'une lumière à donner à des fils de bonne volonté, et capables de bien servir la cause de l'Église. Il me semble, pour moi, que le Saint-Père en a dit assez.

[P.-S.] Le retrait de l'article ferait tout naturellement une place pour l'encyclique, sans avoir besoin d'aucun remplissage.

¹⁴⁶ *Providentissimus Deus* du 18 novembre 1893.

1893, 6 décembre. Rome. – Cormier à Frühwirth. – AGOP V, 186 / 9, fol. 3.

Quoique je n'aie aucune mission pour la *Revue biblique*, ayant su du P. Lagrange qu'il avait envoyé son article à Fribourg pour être examiné et paraître en janvier, j'ai cru bon de lui faire remarquer, ainsi qu'au P. Xavier, qu'après l'encyclique, cet article, même retouché, ne fera pas bonne figure. S'il ne va pas contre, il semblera passer à côté, on n'y sentira pas passer le même souffle. L'impression sera fâcheuse. J'ai engagé le P. Xavier à prendre vos dernières instructions. Je n'en ai point parlé au Rme Père C[icognani], car il est tellement opposé à ces tendances qu'il va un peu à l'excès (me semble-t-il), voulant repousser tout en bloc et s'en tenir *ad litteram* à ce qu'ont dit jusqu'ici les veilles écoles. Cela a contribué à refroidir son affection pour le couvent de Jérusalem. Il est affligé aussi de l'article du n° de la *Revue théologique*¹⁴⁷ qui a paru dernièrement sur le déluge.

¹⁴⁷ Sic pour *Revue thomiste*. L'article incriminé est celui de R. de Girard, «Théorie sismique du déluge», dans *RThom* 1 (1883) 611-628, 749-767.